



Diagnostic territorial de la Bassée Voulzie

À la rencontre des habitant.e.s du Provinois, Bassée-Montois et Nogentais

Rapport des étudiant.e.s du Master Bioterre 2019-2020



UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE



Avant-propos

Ce rapport a été réalisé par les étudiants du Master Bioterre de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne, en réponse à une demande des chercheurs du programme de recherche PIREN-Seine. Ces chercheurs étudient le fonctionnement de l'hydrosystème Seine et les dynamiques de l'ensemble du bassin de la Seine. Une partie de cette recherche se fait depuis 30 ans dans la plaine alluviale de la Bassée grâce aux instruments de mesure qui y sont installés. Cependant les chercheurs n'ont pas beaucoup de retour, ni sur l'intérêt des mesures faites pour les personnes qui vivent dans la Bassée, ni sur l'utilisation qu'elles pourraient en faire. Leur demande portait alors sur une première connaissance des relations qu'entretiennent les habitants de la Bassée avec leurs cours d'eau et leurs milieux aquatiques.

Cette demande a trouvé un écho très favorable auprès des membres du bureau de la CLE du SAGE Bassée Voulzie, eux-mêmes en train de démarrer l'état des lieux du SAGE. Ceux-ci souhaitaient que leurs travaux futurs dépassent l'expression des 80 membres de la CLE pour porter les préoccupations et les attentes des personnes de l'ensemble du périmètre de la Bassée Voulzie. Ils ont alors proposé aux étudiants de mener cette enquête dans trois terrains - le Provinois, le Bassée-Montois et le Nogentais - afin de tenir compte de la diversité et des spécificités locales.

En amont de ce rapport, après l'étude des documents stratégiques des territoires enquêtés, quatre-vingt-dix entretiens ont été effectués, la plupart lors d'une semaine de terrain en novembre, se terminant par une soirée de restitution devant les personnes rencontrées. Ces entretiens ont été l'occasion d'échanges très riches et la manifestation d'un grand intérêt des personnes enquêtées quant à la place et l'importance de l'eau et des milieux aquatiques dans les territoires et son rôle dans leurs développements actuel et futur.

Qu'il nous soit donc permis de les remercier pour leur accueil et le temps qu'ils nous ont accordé, en remerciant particulièrement les élus qui nous ont accompagnés tout au long de ce travail, Madame Lanthiez, Monsieur Boyer, Madame Crapart, Madame Charle, ainsi que le SDDEA, à travers les personnes de Lucile Gaillard et Damien Courbil qui ont assuré la bonne marche de ce travail.

Qu'il nous soit aussi permis d'espérer que ce travail contribue bien à compléter la consultation des acteurs de l'eau effectuée par la CLE, et qu'il permette aux chercheurs du PIREN-Seine de mieux connaître ce qui se joue autour de l'eau et des milieux aquatiques pour les personnes qui habitent et travaillent dans la plaine alluviale de la Bassée.

Sommaire

1. Le contexte : la commande du PIREN-Seine, le SAGE Bassée Voulzie et un focus sur trois territoires : Provinois, Bassée Montois et Nogentaispage 03
2. Une enquête auprès des habitant.es de la Bassée Voulzie : un double objectif, réflexif et stratégiquepage 11
3. Identification des acteurs à rencontrer et réalisation des entretienspage 13
4. En quoi l'eau et les milieux aquatiques font qualité pour les territoires et les préoccupations des habitant.e.s sur leur devenirpage 21
5. Les attentes autour de l'eau et les milieux aquatiques de la Bassée-Voulzie et les pistes possibles d'évolutionpage 31
6. L'eau et les milieux aquatiques de la Bassée-Voulzie peuvent-ils faire projet commun ?page 41
7. Annexe 7 : liste des personnes rencontréespage 45
8. Annexe 2 : carte des personnes rencontréespage 50
9. Annexe 3 : carte des trois territoires d'étudepage 51

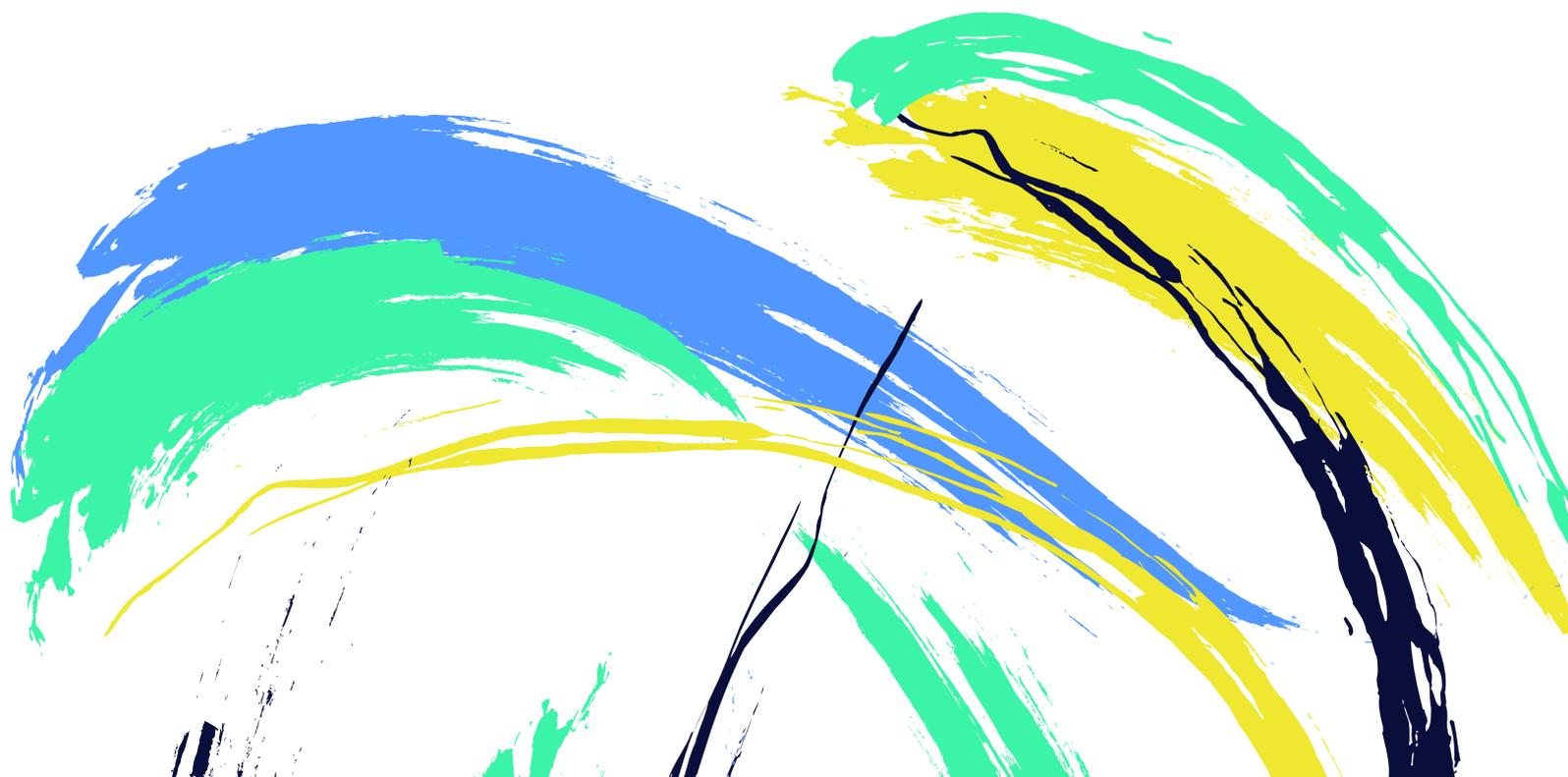
Contexte de notre travail

À la rencontre d'un territoire en "devenir"

Ce travail est le fruit d'une collaboration entre une vingtaine d'étudiants du master Bioterre de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne. Il a été conduit de septembre 2019 à février 2020. Les acteurs rencontrés en novembre 2019 dans la Bassée Voulzie nous ont fait part de leurs visions, de leurs préoccupations et de leurs attentes concernant l'eau, les cours d'eau et les milieux aquatiques, sur leur lieu de vie ou de travail.

La zone d'étude de la Bassée-Voulzie se situant au carrefour de plusieurs entités (bassins versants, départements, régions, confluence de l'Aube, de la Seine et de l'Yonne), l'identité du futur territoire semble encore à construire et nous espérons que les propos recueillis pourront y contribuer.

Tout en transmettant les paroles des acteurs, nous avons aussi cherché à apporter un regard extérieur. Aussi, nos propositions, issues de notre analyse des documents de planification et de notre semaine de terrain en novembre, font partie de ce rapport. Nous espérons que ce travail pourra être une aide à la décision pour les entités en charge de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques de la Bassée-Voulzie, la Commission Locale de l'Eau (CLE) et le futur Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE).



La commande du Piren Seine : capter et retranscrire le ressenti par rapport à l'eau et aux milieux aquatiques des acteurs de ce bassin versant

Programme scientifique interdisciplinaire de recherche dans le domaine de l'environnement, le PIREN Seine vise à mieux comprendre le fonctionnement du bassin de la Seine et les interactions avec la société humaine qui l'habite, à travers l'élément "eau". Débuté en 1989, ce programme réunit une centaine de chercheurs, au sein de 22 équipes de toute la France, collaborant sur un grand nombre de domaines (hydrologie, hydrochimie, hydro-géologie, hydroécologie, géochimie, biogéo-chimie, agronomie, géographie, microbiologie, écotoxicologie et l'histoire). La particularité et principe majeur de la recherche au PIREN-Seine est de considérer que l'être humain et l'environnement ne forment qu'un seul et même système, qui doit être étudié comme tel sur la longue durée.

Le programme est articulé en phases de 4 ans, encadré par un directeur choisi par ses pairs et les organismes partenaires, la phase 8 du programme démarrant en 2020. Chaque partenaire siège au comité de coordination du programme, et participe à la construction de ses différentes phases. Le PIREN-Seine est aujourd'hui soutenu par 10 partenaires scientifiques et gestionnaires de l'eau.

La relation avec l'ensemble des gestionnaires de l'eau dans le bassin de la Seine est aussi très

importante pour le PIREN-Seine. Les scientifiques et les gestionnaires du bassin dialoguent pour apporter des connaissances appropriées aux problématiques rencontrées, des outils utilisables par les partenaires, et des visions prospectives pour aider à la décision publique. Des modèles de simulations ont ainsi été développés (SENEQUE-RIVERSTRAHLER, ProSe), ils sont utilisés par différents organismes.

La plaine alluviale de la Bassée est un milieu investi dès le début du programme par les chercheurs du PIREN-Seine sur différentes thématiques (voir la figure 2). En effet la Bassée constitue pour les chercheurs un point amont de référence de la qualité de l'eau, pour sa faible pression urbaine en termes des contaminants et sur l'état écologique du système). L'importance de la plaine alluviale en fait un objet central du programme pour l'étude de l'interface eau de surface - souterraine d'extension, généralement mal ou peu documentée par la littérature, ainsi que la connectivité entre les rivières, la plaine alluviale et l'aquifère régional.

C'est aussi un lieu d'étude pour la forte pression des aménagements sur la plaine alluviale (au titre de la ressource stratégique en eau, l'exploitation de granulats, la production d'énergie, les ouvrages de navigation et la protection en aval contre les inondations). Territoire faisant l'objet de plusieurs projets d'aménagement, d'envergure au moins régionale, il pose la question de la réception de ces projets par les différents acteurs locaux et, plus largement, d'une exploration commune des futurs possibles de la plaine.

Les partenaires du PIREN-Seine



Figure 1. Les partenaires du PIREN-Seine en 2019 (phase 7)

La frise chronologique de la figure 2 positionne les chercheurs en fonction des dates de début des travaux sur la Bassée. Globalement, les chercheurs du PIREN ont travaillé sur la Bassée dès le démarrage du programme (1989) puis il y a eu une baisse des travaux sur ce territoire au début des années 2000, avant une reprise au moment de la phase 6 (2011) jusqu'à aujourd'hui.

Pour la phase 8 (2020 - 2024), la partie du programme concernant la Bassée est découpée en 4 pôles d'actions portant respectivement sur :

- la caractérisation et la modélisation du fonctionnement hydrogéophysique du milieu dans le temps long,
- son fonctionnement biogéochimique actuel focalisé sur les rivières et leurs annexes hydrauliques, les gravières, les zones humides et les eaux souterraines, et leurs rôles dans le stockage et l'élimination des contaminants,

- les relations entre occupation des sols, végétation et fonctionnement hydrologique et thermique du lit majeur, des annexes hydrauliques, et des eaux souterraines,
- et l'articulation des connaissances des chercheurs avec les actions publiques dans le territoire de la plaine alluviale. La durée d'étude et de suivi permet d'interroger ce qui ressort des études et de réfléchir collectivement aux apports de ces recherches sur la Bassée : leur utilisation, par qui, pour dire quoi ? En quoi les études faites sur le terrain apportent des informations localement ? Quelle intégration possible par les acteurs aux questions qu'ils se posent sur l'avenir de leur territoire ? Et pour cela, comment formaliser les données, les résultats ?

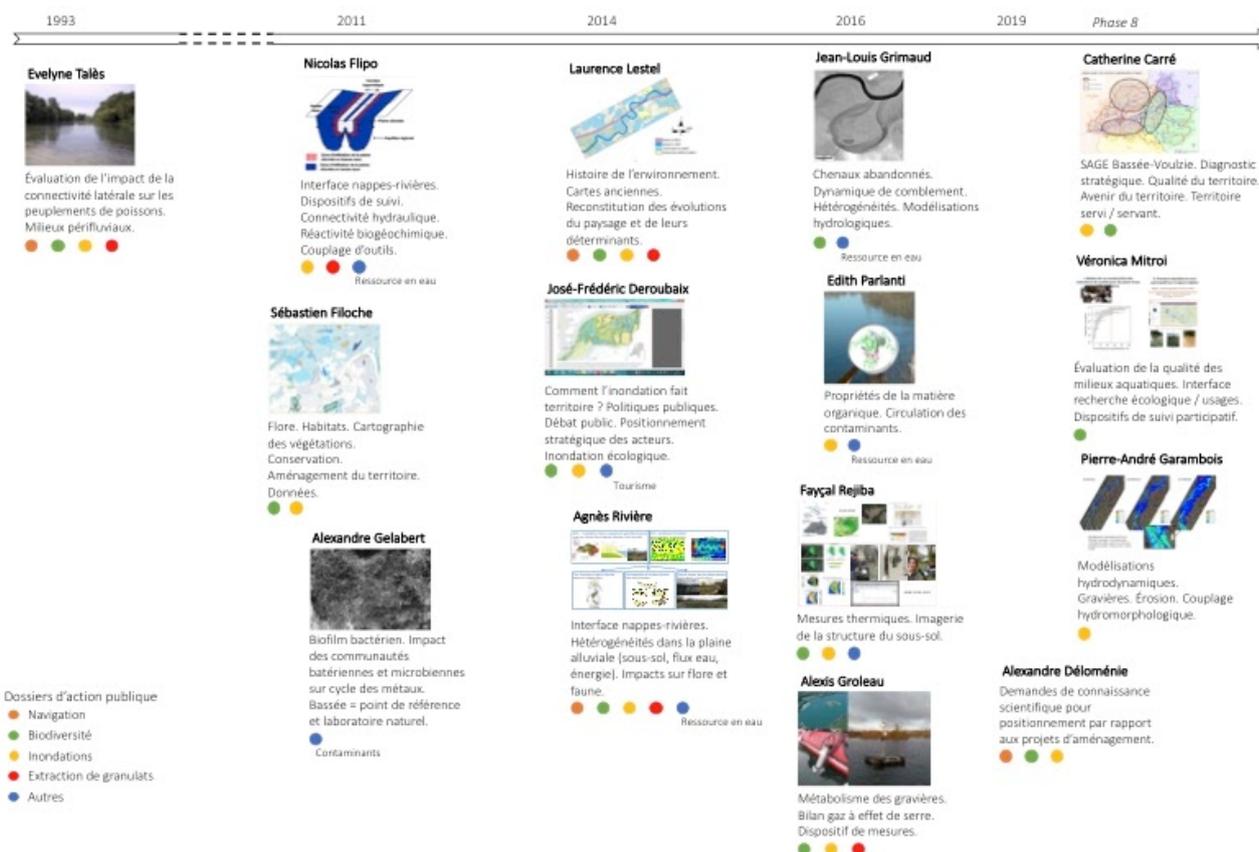


Figure 2. Les chercheurs impliqués dans le programme et leurs thème de recherche.

Cette étude et ce rapport s'inscrivent au démarrage de ces actions en cherchant à recueillir les questions que les acteurs locaux se posent, à titre individuel et collectif, sur la qualité de l'eau et des milieux, en lien avec leurs actions en cours et projets futurs pour leurs territoires. Ils viennent en complément du diagnostic en cours pour établir le SAGE et souhaitent apporter des éclairages et des pistes d'action aux différentes commissions de la CLE.

Le SAGE et la commission locale de l'Eau Bassée-Voulzie

Le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) est un outil stratégique permettant de répondre aux enjeux identifiés dans le SDAGE Seine-Normandie et à ceux spécifiques de la Bassée-Voulzie. Il s'applique, dans le bassin Seine Normandie et au sein du périmètre de l'EPTB Seine Grands Lacs, au segment de la Seine depuis sa confluence en amont avec l'Aube et celle en aval avec l'Yonne.

Son périmètre concentre 153 communes, 4 départements (Seine et Marne, l'Aube, la Marne et l'Yonne) et 3 régions (l'Île-de-France, la Bourgogne Franche-Comté et la région Grand Est) (figure 3). Il s'agit pour les eaux de surface d'un périmètre prenant en compte la Seine, ses affluents (Noxe, Voulzie, Auxence, Ardusson, Orvin), soit 34 masses d'eau rivières et 500 km de cours d'eau.

Initié par le Préfet coordonnateur de bassin, celui-ci a désigné le Préfet de l'Aube en tant que pilote qui a fait appel à une structure porteuse, disposant d'une personnalité juridique propre : le SDDEA, le Syndicat Départemental des Distributions d'Eau de l'Aube. Toutes les catégories d'acteurs concernées par l'eau sont réunies au sein d'une instance spécifique, la CLE (Commission locale de l'eau). Créée par arrêté préfectoral le 26 septembre 2016, la CLE est composée de 80 membres regroupant trois collèges représentant les élus (Conseil Régional, Conseil Départemental, communes et leurs



Figure 3. Périmètre du SAGE Bassée Voulzie (source dossier préliminaire du SAGE).

groupements...), les usagers de l'eau (Chambre d'agriculture, CCI, etc.), les services de l'État, et les établissements publics. Ce sont ces représentants qui prennent les décisions et mettent en place le SAGE.

Les enjeux du territoire sont importants. Il s'agit avant tout de préserver la ressource en eau, de prendre en compte la gouvernance relative à la gestion de l'eau, de préserver les milieux et prévenir des inondations. Les enjeux du SAGE s'articulent autour de ces problématiques. Il s'agit de concilier activités/ usages et qualité des eaux du territoire. L'objectif principal du SDAGE Seine-Normandie au travers du SAGE sur le secteur Bassée-Voulzie est de mettre en œuvre la nécessaire conciliation entre l'existence de zones humides, l'exploitation de carrières, les projets de transport fluvial sur la Seine (mise à grand gabarit entre Nogent-sur-Seine et Bray-sur-Seine), la pression agricole forte et la gestion des inondations (projet de casiers de rétention entre Bray-sur-Seine et Montereau-Fault-Yonne).

Le futur SAGE Bassée-Voulzie sera un outil essentiel pour atteindre le bon état des eaux fixé par la directive cadre sur l'eau. Afin de définir la politique de l'eau à mener sur le territoire, la CLE est chargée de créer, réviser et suivre l'application du SAGE. Elle pose un pré-diagnostic à caractère technique assez prononcé mais nécessaire à une bonne appréciation de la gestion de l'eau sur le territoire.

Le travail que nous avons mené sur le terrain et les résultats que nous en avons tirés souhaitent apporter des éléments de contenu à la construction du prochain SAGE. Le ressenti et la vision des acteurs du bassin hydrographique doivent aider les membres de la CLE dans leurs choix stratégiques d'aménagement (techniques, touristiques, économiques). Nous avons alors considéré le positionnement propre à chacun des trois territoires d'étude.

Un travail sur trois territoires aux enjeux particuliers (Provinois, Nogentais et Bassée Montois)

Les trois territoires d'étude sont représentatifs du périmètre du SAGE, à cheval sur plusieurs régions et plusieurs départements. Provinois et Bassée Montois font partie de la région Île-de-France et du département de Seine-et-Marne, tandis que le Nogentais se situe en région Grand Est, dans le département de l'Aube. Tout en étant desservis par leurs situations périphériques à l'extrémité de leur région respective, pour autant ces territoires sont juxtaposés les uns à côté des autres sans véritable connexion entre eux. Cette situation a été plusieurs fois rappelée lors des entretiens avec les acteurs locaux, que cela soit pour rendre compte d'une organisation de la gestion de l'eau distincte entre collectivités de Seine-et-Marne et de l'Aube, comme pour expliquer la difficulté à monter un réseau d'offices du tourisme commun.

Le positionnement du Provinois

Le Grand Provinois est composé de trois bassins de vie (Provins, Bray-sur-Seine et Donnemarie-Dontilly), de 82 communes, et deux communautés de communes (Provinois et Bassée-Montois). Provins est le pôle de centralité, avec deux pôles intermédiaires (Bray-sur-Seine et Donnemarie-Dontilly), et neuf pôles relais (Jouy-le-Châtel, Beton-Bazoches, Villiers-Saint-Georges, Chenoise, Sourdun, Saint-Colombe, Longueville, Gouaix, Montigny-Lencoup). Le nombre d'habitants du territoire s'élève à 59 819 soit 55 habitants par km². Selon Pôle Emploi (DARES, 2017), le taux d'emploi est de 0,65 (0,72 pour la Seine-et-Marne) et 51,4 % des actifs travaillent à l'extérieur du Grand Provinois (12 322 actifs). La croissance démographique, bien que positive, est en baisse régulière (années 80 : +1,2% - 2013 : +0,5%) et la

population est vieillissante. L'un des objectifs est donc de parvenir à attirer des cadres et des professions intellectuelles supérieures.

Cet espace est caractérisé à 94,5 % par des paysages naturels, agricoles et forestiers et à 5,2% par des espaces urbanisés. En 2012 selon l'Institut Paris Région, le territoire du provinois se composait de 77% d'hectares d'espaces agricoles, 5,2% d'hectares de forêts, 0,1% d'eau, 12,2% d'hectares de milieux naturels, 5,5% de carrières, décharges et chantiers. Les ressources sont les granulats, l'agriculture, l'eau potable et la voie fluviale.

Cet espace est mal desservi : l'électrification de la ligne ferroviaire doit être réalisée et le réseau de bus interurbain doit être amélioré, l'itinéraire entre la N4 et Provins sur la RD 231 doit être renforcé, un barreau A5 / A4 doit être créé, la valorisation d'itinéraires de circulation douce touristiques et de loisirs doit également être poursuivie.



La fausse rivière, Provins. © JY Daire

Le positionnement du Bassée-Montois

Ce regroupement communal est né en 2014 de la fusion de la Communauté de communes de la Bassée et celle du Montois, ce qui représente une superficie de 421,8 km², 42 communes. et une population de 23 500 habitants. La population est vieillissante, composée majoritairement de personnes de plus de 45 ans, le nombre de personnes d'âge intermédiaire (25-45 ans) diminue. Pour autant, la croissance démographique se maintient : les soldes naturels et migratoires sont positifs. La population s'appuie essentiellement sur le solde migratoire. Cette population se paupérise également du fait d'un déséquilibre entre le nombre d'habitants et le nombre d'emplois : en 2014, 31% des actifs travaillaient sur le territoire, 21 % des actifs travaillaient sur les pôles d'emploi proches (Nangis, Provins, Montereau, Melun), 17 % travaillaient sur la métropole du Grand Paris.

Ce territoire présente de nombreux avantages. En 2012, selon IAURIF le territoire de la Bassée-Montois se composait de 74,5% d'hectares d'espaces agricoles, 8,4% d'hectares de forêts, 13,2 % d'hectares de milieux naturels, 8,3 % de carrières, décharges et chantiers. Il est connecté avec plusieurs villes, ce qui le rend moins vulnérable. Il a un riche patrimoine naturel et culturel, des espaces reconnus et bien préservés. Il dispose de ressources diverses et rares propres qui méritent d'être mieux valorisées : une voie d'eau navigable connectée au bassin de vie le plus peuplé de France, des terres agricoles, la rareté des corridors écologiques, des ressources minérales, et une diversité écologique et des espaces forestiers importants dans le Montois.

L'activité agricole est prépondérante. Selon la chambre d'agriculture 77, les espaces agricoles représentaient 59% de l'occupation du sol en 2012. Les exploitations agricoles sont majoritairement orientées en grandes cultures.

Plusieurs initiatives de diversification économique se mettent en place : 31 agriculteurs ont développé une activité de diversification sur leur exploitation (commercialisation en vente directe, transformation de produits agricoles, activités de loisirs, développement d'une nouvelle production sur l'exploitation). Une exploitation agricole d'Hermé possède une unité de méthanisation localisée à Sourduin ; un autre méthaniseur a été mis en service à Noyen-sur-Seine. Cette diversification doit être renforcée par le biais du développement des circuits-courts et de l'agrotourisme par exemple.

La Bassée est le principal pôle d'extraction de granulats à l'échelon national. Cette activité d'extraction permet de répondre aux besoins importants en Ile-de-France liés au Grand Paris. Les anciennes carrières sont ensuite reconverties en plans d'eau souvent utilisés à des fins de loisir. Le tourisme est également un élément clé du territoire. Il se développe autour du patrimoine naturel (la réserve naturelle, les sites Natura 2000, les grands paysages etc.), culturel (châteaux, halle de Bray, cloître et jardin médiéval de Donnemarie-Dontilly, musées du montois, musée de la vie d'autrefois, églises, lavoirs, fontaines...) et les activités de plein air (sites de pêches, chemin de grande randonnée, boucles de randonnées locales...). Pour autant l'offre d'hébergement et d'infrastructures touristiques (vélo-route, maison de la Bassée, bases de loisirs, sentiers ...) est faible (3 hôtels, 3 campings, 17 chambres d'hôtes, 17 gîtes).

Cependant ce territoire est désavantagé par la faible biodiversité des espaces de grande culture, son absence de ville centre, des pôles urbains et des pôles d'emplois à l'extérieur du territoire et l'absence de desserte ferroviaire.

Avec une offre commerciale peu développée, à l'exception de Bray-sur-Seine et Donnemarie-Dontilly, il présente une forte dépendance aux territoires voisins (Nogent-sur-Seine, Provins,

Montereau-Fault-Yonne, Sens). La mobilité se fait essentiellement par la Seine ou pour les particuliers en voiture : 77% des déplacements domicile-travail sont effectués en voiture, les modes doux sont peu développés en dehors de circuits de randonnées. Il existe trois gares mais elles sont à l'extérieur du territoire (Montereau, Longueville et Nangis), ce qui explique la demande de réouverture des gares de Gouaix et Lizines (haltes ferroviaires). Par ailleurs, la moitié des communes ne disposent pas d'installation collective de traitement des eaux usées et seules 36,7% des installations d'assainissement non collectif sont conformes.



Sortie du Cercle Aviron Nogentais. © PA Morinaux



Paturage autour des casiers SEDA, Bassée-Montois. © G. Even

Le positionnement du Nogentais

La communauté de communes du Nogentais, de 23 communes, a été instituée en 2006. Il s'agit d'une communauté de communes de 17 000 habitants. Les activités principales tournent autour du transport de marchandises (céréales et matériaux alluvionnaires), de l'industrie (centrale nucléaire, extraction de granulats), de l'agriculture (céréales, vignobles et maraîchage), de l'exploitation forestière, et du tourisme de nature (pêche, randonnée, aviron, canoë). Ce territoire se caractérise par ses entreprises : le siège du groupe agroalimentaire Soufflet, l'usine de biocarburant Saipol Diester, la centrale nucléaire de Nogent construite par la société Framatome, ainsi que le port fluvial de commerce géré par la Chambre de commerce et d'industrie de Troyes et de l'Aube.

Terre d'arts, d'histoire et de traditions, ce territoire accueille le musée Camille Claudel depuis 2017 à Nogent-sur-Seine, le château de la Motte Tilly, les moulins de Sassot, l'espace vivant de la bonneterie (autour de l'histoire des bobinoirs et des métiers chaussants, du tricot élastique à la chaussette "Cachou"), l'espace patrimoine de Villenauxe-la-Grande et le musée des Templiers. De nombreuses activités de nature sont proposées par l'office de tourisme du Nogentais, à savoir de l'équitation (centre equestre de Méry et de Romilly-sur-Seine), du canoë, du kayak, de l'aviron, de la pêche. Des circuits de randonnées pédestres et cyclistes innervent le territoire. La ressource en eau est utilisée par ces activités, notamment l'agriculture intensive, le transport fluvial et les sites industriels. Cet espace est également fortement soumis à l'aléa inondation.



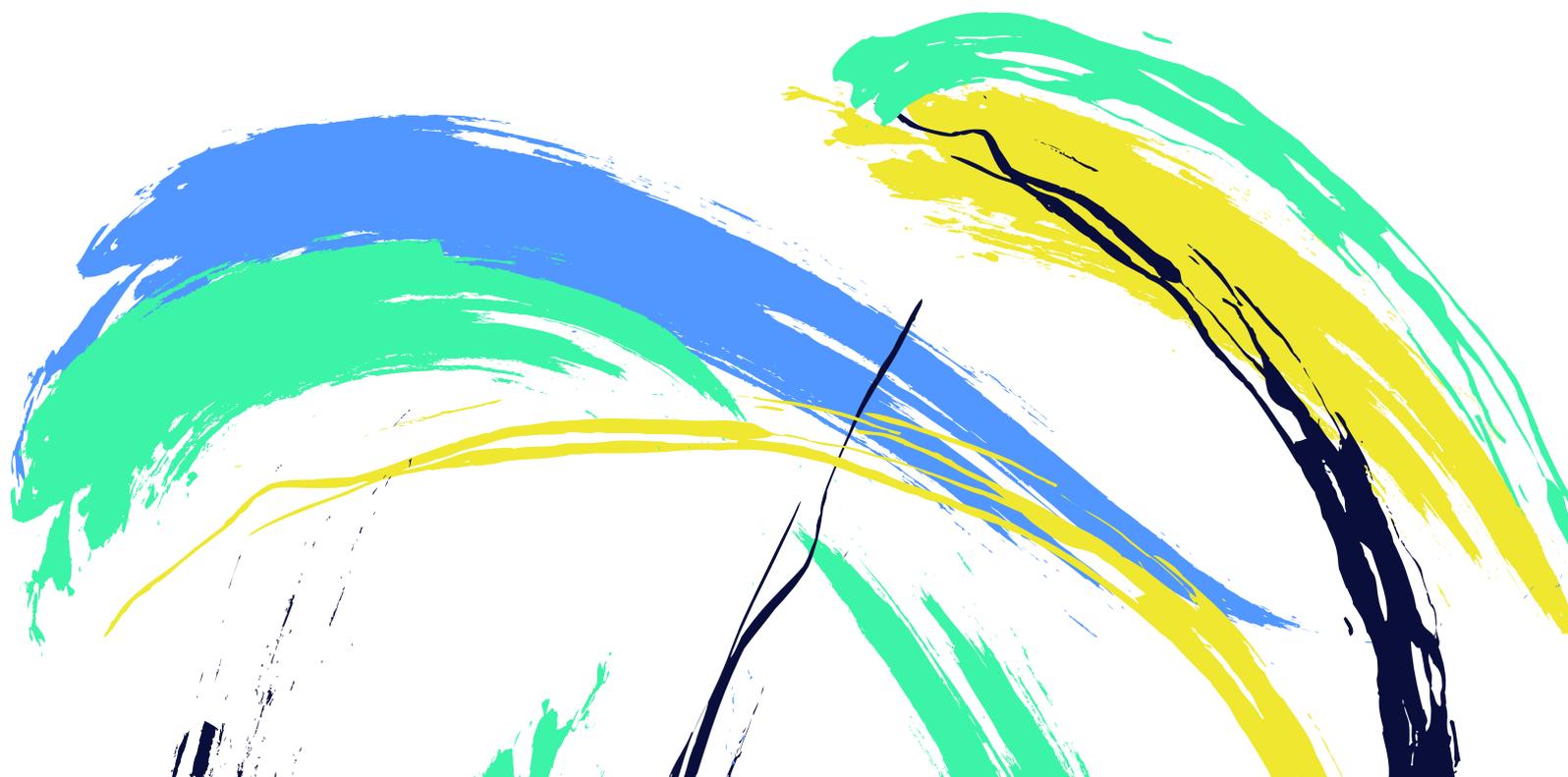
Peupleraie en bord de cours d'eau, Mery-sur-Seine. © A. Le Mieux

Objectifs de notre travail

Une enquête auprès des habitants de la Bassée Voulzie : un double objectif, réflexif et stratégique

L'objectif principal de notre mission est d'honorer une commande du PIREN-SEINE, du SDDEA et de la CLE, qui consiste à compléter le pré-diagnostic du SAGE Bassée-Voulzie, d'abord en restituant les visions des acteurs locaux rencontrés sur la place de l'eau et son rôle dans les territoires, puis en apportant des propositions en termes d'identité et de projets autour de l'eau, des cours d'eau et des milieux aquatiques.

Cette enquête a été réalisée de septembre 2019 à février 2020, alors que de grands projets concernant l'eau et les milieux aquatiques sont à l'étude depuis plusieurs années sur ces territoires, comme la construction du casier pilote en Bassée-Montois entre Gravon et Châtenay-sur-Seine, la mise à grand gabarit de la Seine de Bray-sur-Seine à Nogent-sur-Seine, les travaux d'interconnexion pour l'eau potable par le S2E 77 et la création d'un nouveau champ captant dans la Bassée.



Il a donc fallu prendre le pouls de trois territoires distincts - le Provenois, le Nogentais et le Bassée-Montois - qui bien que regroupés dans un même périmètre hydro-administratif n'ont cependant pas forcément d'identité commune. Pour autant une partie des acteurs rencontrés perçoivent leur territoire comme "servants" de l'agglomération parisienne, que cela soit pour son approvisionnement en eau potable, matériaux de construction, production d'énergie, ou sa protection vis à vis de l'inondation et de la sécheresse. Un second ressenti porte sur le fonctionnement de ces territoires où de nombreux habitants travaillent à l'extérieur, ce qui ne leur permettrait pas de s'investir dans la vie locale.

Dans ce contexte et afin de réaliser un diagnostic précis et fidèle, les différentes équipes d'étudiants mobilisés ont recueilli les avis et expertises des acteurs locaux et extérieurs sur les problématiques suivantes : En quoi pour eux, l'eau et les milieux aquatiques contribuent à leur qualité de vie et au développement actuel et futur de leur territoire ? Quels sont les conditions et les moyens qu'ils identifient afin d'assurer une gestion partagée des risques et des ressources liés à l'eau ? Quels sont les éléments qui pourraient les rassembler autour d'un projet commun sur l'eau ?

Le choix des personnes à interroger s'est porté sur des acteurs socio-économiques et associatifs du Provenois, Nogentais, et Bassée-Montois, mais aussi des habitant.e.s et des personnes travaillant dans ces territoires, avec pour objectif de rapporter leur ressenti et, pour cela, retranscrire le plus fidèlement possible les propos recueillis, en faisant une place centrale aux "verbatim", les phrases et mots prononcés qui illustrent le mieux la pensée des personnes auditées. Les deux temps de l'étude, recueil des visions des personnes rencontrées et proposition pour le SAGE, correspondent à deux approches : une première approche réflexive (en miroir des personnes rencontrées) puis une approche stratégique.

La première approche vise à obtenir de chacune des personnes rencontrées son avis sur l'importance de l'eau et des milieux aquatiques pour la qualité de son territoire et son développement futur. Elle rapporte le ressenti de chacun sur l'eau dans sa vie quotidienne en questionnant les perceptions de l'eau, l'attachement à l'eau et aux milieux aquatiques et en interrogeant le lien entre les aspects liés à l'eau et la qualité du territoire. Elle cherche à obtenir pour chaque interlocuteur son "référentiel qualité" afin de comparer entre eux l'ensemble des référentiels qualité obtenus, et de mettre au jour des enjeux mal identifiés et des intérêts communs potentiels.

L'approche stratégique reflète l'identité propre que confèrent l'eau et les milieux aquatiques au territoire, ainsi que les projets envisagés par chacune des personnes rencontrées et leur capacité (ou non) à faire projets et actions communs pour la Bassée Voulzie. Ces éléments sont abordés à travers la participation de l'eau à l'identité du territoire, le développement actuel et futur du territoire autour de l'eau, les projets communs qui pourraient être mis en place sur toute la Bassée-Voulzie, les conditions, les moyens, et les partenaires à réunir pour gérer la qualité de cet espace.

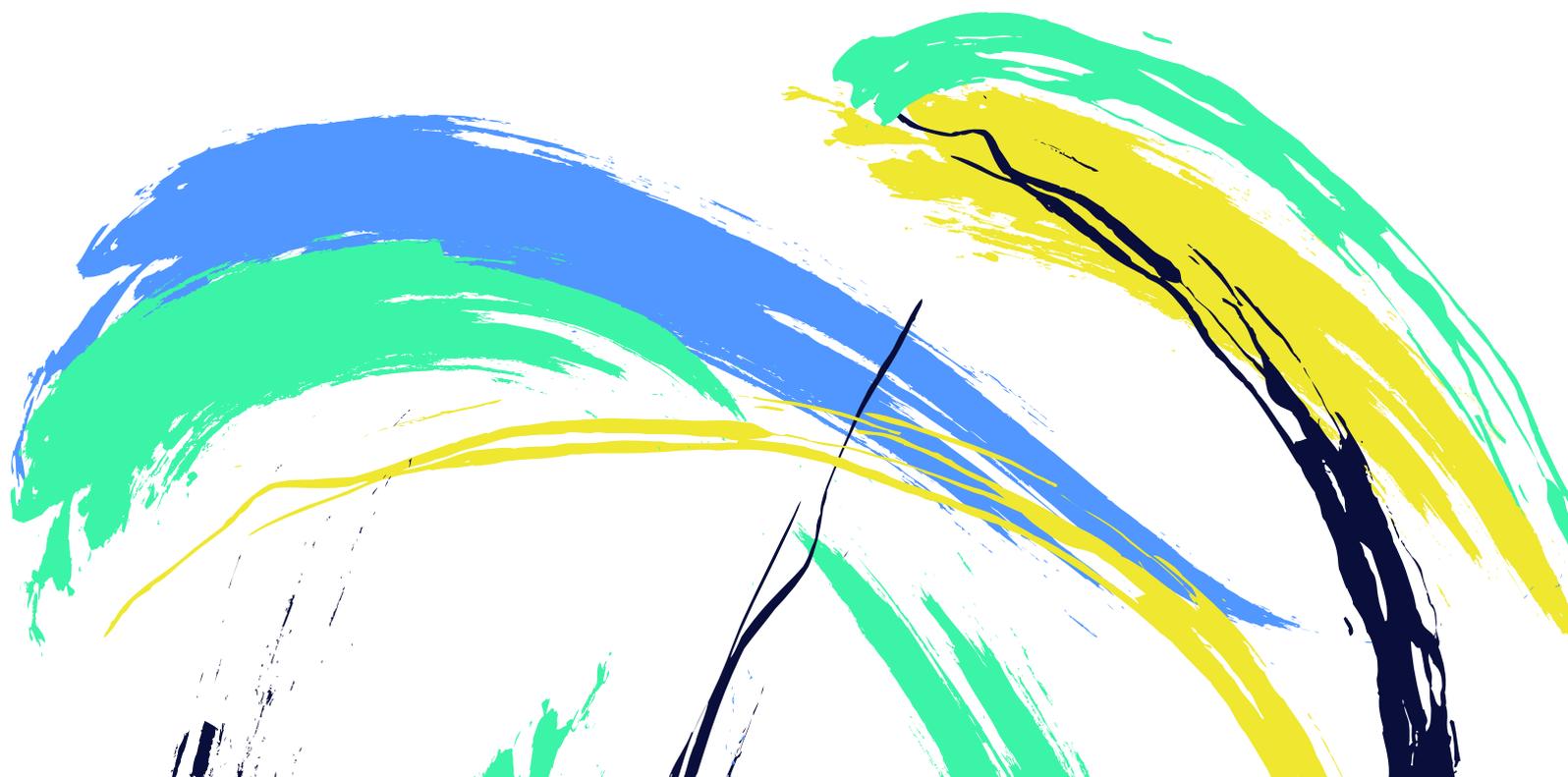
Ces remontées de terrain doivent finalement constituer une base complémentaire pour l'élaboration du prochain SAGE, en faisant ressortir autour de l'eau et des milieux aquatiques les qualités et les valeurs auxquelles les habitant.e.s sont attaché.e.s, leurs préoccupations et leurs attentes pour leur contribution au développement de leurs lieux de vie. Leur prise en compte est importante pour réussir à mobiliser l'ensemble des acteurs autour d'une prise en charge de la qualité de l'eau et des milieux et permettre, particulièrement en Bassée-Voulzie, un développement territorial autonome et harmonieux.

Méthode employée

Identification des acteurs à rencontrer et réalisation des entretiens



Après un premier temps consacré à la compréhension et l'appropriation de la commande, notre méthode de travail a été structurée en trois grandes étapes : l'identification des acteurs à rencontrer, la construction de la grille d'entretien utilisée, puis une semaine de terrain durant laquelle nous avons réalisé ces entretiens, leur synthèse, ainsi qu'une première analyse, préalable au rapport final.



Critères d'identification des acteurs que nous souhaitons rencontrer

La démarche et les critères

Dans le cadre de l'élaboration du SAGE Bassée-Voulzie, certains acteurs dont les activités sont directement liées à l'eau avaient déjà été interrogées par Damien Courbil, animateur du SAGE. Il n'était donc pas question de les ressolliciter et d'autre part, nous souhaitons rencontrer des acteurs ayant un lien moins "direct" avec la gestion de l'eau.

Pour autant, il nous a paru nécessaire de rencontrer certains des acteurs déjà rencontrés par Damien Courbil car ils étaient indispensables à notre bonne compréhension du sujet (élus, VNF, EPTB, Conseil Départemental, ...). Deux grands niveaux d'acteurs ont ainsi été dégagés : ceux ayant un lien direct avec la gestion de l'eau et ayant été rencontrés par l'animateur du SAGE, et ceux présentant un lien moins évident avec l'eau, vivant et travaillant dans le secteur de la Bassée-Voulzie. Une partie des entretiens auprès des acteurs directement en lien avec l'eau ont été menés en amont de la semaine de terrain en novembre qui, elle, a été réservée aux rencontres avec les locaux.

Pour que notre étude soit pertinente et réponde bien aux questions posées, nous avons défini des critères pour les sélectionner. Ces critères sont associés aux pratiques du territoire, c'est-à-dire aux expériences liées à l'eau dans les habitudes ou les activités de chacun.

Cela nous a permis de dégager des grands types d'acteurs à rencontrer : professionnels ayant une activité dépendante de l'eau (industrie, tourisme, agriculture, exploitation forestière...), associations de loisir dont l'eau est le support principal (pêche, bateau, plongée, aviron, ...), structures centrées

sur la nature (chasse, espèces protégées, valorisation de la nature, etc.). Sans oublier les élus et institutionnels qui, même s'ils ne sont pas spécialisés sur les questions de l'eau, sont acteurs de cette question.

Cette sélection des acteurs à rencontrer fût, par la suite, affinée et étoffée grâce à l'étude des documents de planification, de gestion et d'animation des territoires (voir encart pour la liste des documents étudiés), en leur appliquant la grille "IDPA" (Identification-Diagnostic-Prospective-Actions) et plus précisément sa première étape "d'identification". Celle-ci nous permet de caractériser la situation, les acteurs et les problèmes, ainsi que le coeur stratégique des problèmes. D'autres acteurs locaux ont pu ainsi être identifiés en complément, à une échelle plus fine (d'une commune ou d'un quartier).

Cet outil nous a aussi permis de mener une réflexion sur les objectifs de la grille d'entretien à réaliser, ainsi que les grandes thématiques d'échange avec les personnes à rencontrer.

Les documents mobilisés pour l'identification des acteurs

Pour distinguer les acteurs locaux qui ne seraient pas rencontrés par Damien Courbil des acteurs institutionnels, ou en lien direct avec la thématique de l'eau, nous avons utilisé différents types de documents stratégiques du territoire (voir page 16). Les documents de planification ou d'animation territoriale nous ont permis de mieux comprendre les relations entre les acteurs et les actions qui sont engagées sur le territoire.

D'autres documents d'information, que ce soit sur la thématique de l'eau, de l'environnement, ou encore sur l'économie de la région ont aussi été utilisés pour mieux s'approprier le sujet.

Des recherches plus ciblées furent aussi menées sur internet, lorsque nous cherchions le contact d'un acteur bien précis, identifié précédemment.

Enfin, lors de la phase de prise de contacts, certains acteurs nous ont permis d'entrer en relation avec d'autres acteurs pertinents, dont nous n'avions pas connaissance ou les coordonnées.

Ces sources ont été mobilisées pour construire un diagnostic préalable, sans que celui-ci ne prévale sur le futur travail de terrain et n'influence les propos des personnes interrogées.

L'analyse de ces documents nous a donné la possibilité de comprendre le sujet, de définir les acteurs à rencontrer et de construire une grille d'entretien adaptée. Cela nous a permis par ailleurs d'appréhender la communication qui est réalisée à ce sujet auprès de la population locale.



Canal attendant à la Seine, Mery-sur-Seine. © PA Morinaux.

Documents d'animation des territoires

- DDT DE SEINE ET MARNE, 2018. Ateliers des territoires, Le Bassée-Montois, "Une identité à affirmer autour d'un projet partagé", feuille de route.
- EPTB SEINE GRANDS LACS. Bilan de la concertation relative au choix du site pilote et au programme de valorisation écologique de la Bassée.
- Compte rendu du débat public Crue Seine Bassée, projet d'aménagement de la Bassée. 2012.
- VNF, ARTELIA, AEI, 2013. Atelier Tourisme et Paysage Nogent-sur-Seine, Projet Bray-Nogent Mise à grand gabarit de la liaison fluviale entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine.
- CPDP CRUE SEINE BASSÉE. Territoire Bassée Montois, Crue Seine Bassée débat public, Projet d'aménagement de la Bassée. Cahier d'acteur 12.
- EPTB SEINE GRANDS LACS, 2019. Avant-projet de l'opération d'aménagement hydraulique de la Bassée.

Documents d'information

- FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, 2013. La lettre eau, n°62.
- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE NOGENT, 2019. Magazine d'information de la communauté de communes du Nogentais.
- COMMISSARIAT GENERAL DU DEVELOPPEMENT DURABLE, 2012. Evaluation économique des services rendus par les zones humides - le cas de la plaine alluviale de la Bassée.
- EDF. La centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine, Une production d'électricité au coeur de la région Grand Est.
- LAMOUREUX L., 2016. Politiques d'acquisitions foncières et de protection la ressource en eau. Irstea Science, Eau et Territoires, n°19, p38 à 43.
- BARON P. PIKETTY G., 2001. Plaine alluviale de la Bassée.

Documents de planification

- SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET DE PROGRAMMATION DU GRAND PROVINOIS, 2018. Projet de SCoT du Grand Provinois, Présentation du diagnostic.
- PLU de Nogent sur Seine.
- PLUi de la communauté de communes de la Bassée Montois, 2018.
- EPTB SEINE GRANDS LACS, 2019. Site pilote de la Bassée Synthèse des études d'avant-projet.
- EAU SEINE NORMANDIE AGENCE DE L'EAU. Projet de SAGE Bassée Voulzie, Périmètre et enjeux.
- DDT DE L'AUBE, 2008. Diagnostic partagé sur le territoire du PETR Pays de Seine en Plaine Champenoise.
- PPRI de Nogent-sur-Seine, 2006.
- CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE, 2008. Aménagement à grand gabarit de la Seine entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine.
- DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT DE L'AUBE, 2005. PPRI Bassin de Seine Aval
- MEUNIER et al., 2016. Plan de gestion de la réserve naturelle de la Bassée 2017-2021. Agrenaba. 112p
- EPTB SEINE GRANDS LACS, 2017. Les enjeux de la biodiversité en Bassée Montois.
- DRIEE, 2014. Programme d'action de prévention des inondations de la Seine et de la Marne francilienne.
- DDT DE L'AUBE, 2018. Diagnostic partagé sur le territoire du PETR Pays de Seine en plaine champenoise, Contribution de la DDT de l'Aube au diagnostic et à la définition des enjeux du territoire pouvant servir d'appui à l'élaboration du SCOT.
- EAU SEINE NORMANDIE AGENCE DE L'EAU. Dossier Préliminaire du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Bassée-Voulzie.

Une grille d'entretien construite selon deux approches, réflexive et stratégique

Pour traiter les deux approches visées par ces entretiens, réflexive et stratégique, les entretiens devaient permettre d'une part de bien cerner les liens entre les aspects liés à l'eau et la qualité du territoire, mais aussi de définir le territoire qui fait sens pour les acteurs, selon quelle considération, sachant qu'au sein d'un même espace, les réponses pourraient être différentes, d'une personne à l'autre. Nous avons décidé de mener des entretiens semi-dirigés (semi-directifs) car cela nous apparaissait comme le plus pertinent et le plus adapté à la commande passée.

Ce type d'entretien, ni entièrement ouvert ni entièrement fermé, permet aux personnes interrogées de parler ouvertement avec "leurs mots" et dans l'ordre qui leur convient.

Axe réflexif : Quelle est l'importance de l'eau et des milieux aquatiques pour la qualité de votre territoire et de son développement futur ?

Il s'agit d'une question structurante pour l'étude, puisqu'elle nous permet d'identifier les enjeux et les préoccupations des acteurs du territoire avant de leur demander d'envisager les devenir possibles de l'eau. Pour pouvoir obtenir les informations les plus proches de la réalité et des perceptions de chacun nous avons divisé cette question en deux parties :

- *Les perceptions de l'eau* : pour interroger l'attachement des différents acteurs à l'eau et aux milieux aquatiques. Dans cette partie nous nous intéressons à la pratique et l'expérience du territoire des personnes auditées. Elle nous permet de mieux appréhender ce qui fait le lien entre les acteurs et les caractéristiques hydrauliques du bassin versant.
- *Penser le lien entre les aspects liés à l'eau et la qualité du territoire* : en cherchant à obtenir pour chaque interlocuteur son référentiel qualité.

L'établissement de ces référentiels "qualité" permet de les comparer entre eux, et ainsi de mettre au jour des enjeux mal identifiés et des intérêts communs potentiels.

Nous nous sommes concentrés sur ce qui rend, ou rendrait, attractif ou rebutant le territoire concernant l'eau et les milieux aquatiques.

Axe stratégique : Intérêts, conditions et moyens pour mieux faire contrat et projets avec les territoires voisins ?

Cette question nous amène à tester nos interlocuteurs par rapport à la manière dont ils ressentent les grands projets venus d'en haut (casier pilote, canal grand gabarit, prise d'eau pour la Ville de Paris) et plus généralement la relation avec la métropole francilienne. Il s'agissait plus largement de dégager une carte des sentiments d'appartenance et de relations avec les territoires voisins, l'enjeu final étant de comprendre ce qui pourrait faire projet commun entre les acteurs interrogés et de faire émerger des pistes potentielles pour une gestion territoriale globale et fonctionnelle des questions liées à l'eau en Bassée-Voulzie. Comme la précédente, cette deuxième question a été divisée en deux parties :

- Quel est le territoire qui fait sens pour les acteurs, à partir de quelles considérations ?

Sachant que pour des acteurs d'un même espace, la réponse sera peut-être variable. Ceci pour permettre de tester nos interlocuteurs par rapport à la manière dont ils ressentent les grands projets venus "d'en haut", et plus généralement la relation avec la métropole francilienne (ainsi que des régions alentours). L'objectif est également de pouvoir dégager une carte des sentiments d'appartenance et des relations avec les territoires voisins.

- Les problèmes et les préoccupations actuelles, et futures, des sujets autour de l'eau dans le territoire permettant ainsi un bilan général sur le triptyque eau/ territoire/ développement, accompagné de formulations synthétiques du problème.

LA GRILLE D'ENTRETIEN

Entretiens réalisés du 18 au 21 novembre 2020 dans la Bassée

1) Parlez nous de vous : comme personne vivant, habitant dans le territoire

Parcours, depuis combien de temps (activité + résidence), pourquoi est-il venu (travail, habitation), compte-t-il rester ?

A quels éléments de son cadre de vie, milieu de vie, de travail, est-il attaché ? Quel est le territoire qui fait sens pour lui, à partir de quelles considérations ?

2) Relation à l'eau et au territoire (on interroge le triptyque acteur, eau et territoire)

Types de pratique, fréquence, lieu, activités, à quel moment ?

Quand, comment, où, pourquoi rencontrez-vous l'eau et les milieux aquatiques ?

Est-ce que l'eau est importante aujourd'hui dans votre quotidien ? Sur le lieu où vous habitez/travaillez ?

Connaissances de l'eau et des milieux aquatiques, cartes et feutres en main

Est-ce que l'eau est présente dans votre territoire, où, comment ? Souvenirs liés à l'eau et milieux aquatiques

Que connaissez-vous de l'eau, des mares, étangs, etc. sur votre territoire ? Que pouvez-vous identifier (faune et flore aquatiques...) ?

3) Les enjeux de qualité de l'eau et du territoire (Construction du référentiel qualité de l'eau et des milieux de la personne interviewée)

Importance de l'eau et des milieux aquatiques pour la qualité de l'activité et du quotidien : rôle de l'eau, utilité pour leur activité professionnelle - question de quantité, de qualité, lieu précis où il/elle va prendre l'eau / pomper l'eau

Buvez-vous l'eau du robinet ? Savez-vous d'où elle vient ?

Avec la ressource, quelles autres qualités : paysagère, culturelle, patrimoniale ?

L'eau contribue-t-elle à la qualité du territoire (Quelles qualités selon vous ? À travers quoi ? Pour qui ? Le territoire ? Les autres ?)

Plus largement, cette vision lui semble-t-elle partagée par d'autres personnes ?

4) Les préoccupations pour le futur (importance de l'eau et son évolution, ce qui l'inquiète pour le futur)

Selon vous, est-ce que l'eau et les milieux sont en "bon état" ? Pourquoi ? De quelle eau parlez-vous ? Eau du robinet (production d'eau potable)... Comment voyez vous son évolution ? Perception de tensions, de risques, entre les activités du territoire et l'eau et les milieux aquatiques. Entre le territoire et les autres territoires (territoire servant/servi) ? Lesquels ? Menaces ? Gravité ? (Prioritaire/Quoi ?) Ces préoccupations lui paraissent-elles partagées par d'autres acteurs ? si non, pourquoi ? si oui, avec qui, comment ?

5) Les projets futurs : connaissance et avis

Est-ce que vous connaissez des projets futurs autour de l'eau, des milieux aquatiques ? Qu'en pensez-vous ? Par rapport à ce qui a déjà été fait, est-ce qu'il y a d'autres propositions à faire ? Avec qui ? Sur quels territoires ? Quelles sont les actions à engager ? Avec qui ? S'il/elle ne parle que des projets sur le territoire, à demander : d'après vous, est-ce qu'il y a des projets autour (territoires voisins/ ensemble de la Bassée-Voulzie) qui semblent intéressants, importants pour votre territoire ? S'ils/elles n'ont jamais parlé du casier pilote, du futur de la centrale, des effacements de barrage, du prolongement du canal à grand gabarit, des tuyaux de raccordement eau potable (Bassée -> Provinois) => poser des questions précises.

6) Informations complémentaires

Âge, formation, engagement (association, autre ...)

Organisation matérielle de la semaine de terrain (du 18 au 23 novembre 2019)

Préparation de la semaine

L'aspect logistique a été étudié la semaine précédent le terrain. Il était nécessaire d'établir au préalable un planning commun (5 voitures, 3 groupes, 20 étudiants à répartir dans chaque véhicule) afin de pouvoir se rendre à tous les entretiens de façon optimisée.

L'aspect matériel a aussi été travaillé et préparé. Pour effectuer les entretiens, nous avons besoin du questionnaire au format papier ou numérique - selon les préférences - d'un ordinateur pour prendre des notes mais également d'un dictaphone pour éviter tout manque d'information. Nous avons aussi besoin d'une carte de situation à l'échelle du territoire en version papier à

présenter à chacune des personnes interrogées, afin d'identifier et de délimiter les éléments connus et/ou expérimentés sur le territoire. En ce qui concerne la synthèse des entretiens et la mise en communs des enjeux du territoire, nous avons utilisé des grandes feuilles A3. Elles nous ont été utiles pour que chacun des trois groupes puissent dégager les idées générales de leur territoire d'étude, puis observer les enjeux similaires sur la totalité de la zone de la Bassée-Voulzie. Pour la restitution, l'essentiel était de prévoir un rétroprojecteur pour imager nos propos avec des photographies du terrain.

Déroulé de la semaine

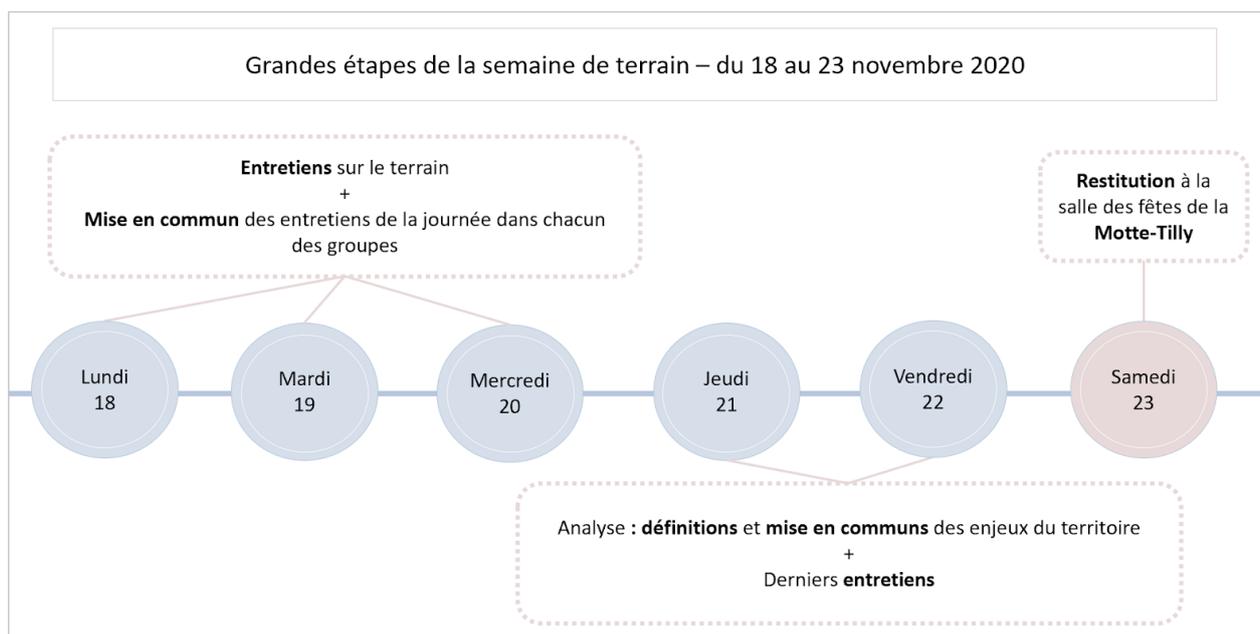


Figure 4. Les grandes étapes de la semaine de terrain.

Concentration des entretiens : du lundi 18 au mercredi 20 novembre

Les lundis, mardis et mercredis ont été réservés pour effectuer la majorité de nos entretiens sur l'ensemble du territoire. Chaque soir était consacré à une micro restitution par groupe (Bassée-Voulzie, Nogentais et Proinois) afin de partager les différents résultats obtenus et de déterminer les éléments communs.

Analyse : le jeudi 21 et le vendredi 22 novembre

Ces deux jours nous ont permis de préparer la restitution des enjeux de la Bassée autour de l'eau. Nous avons donc procédé de la manière suivante : nous avons mis en commun les multiples cartes pour identifier les éléments du territoire qui ressortaient le plus. De là nous avons pu établir une cartographie générale représentant l'ensemble du ressenti des acteurs de la Bassée. Par ailleurs, il nous semblait pertinent de préparer une synthèse chiffrée pour donner un aspect quantitatif, et ainsi crédibiliser nos propos. Enfin, nous avons également identifié des verbatims, significatifs du ressenti des acteurs de la Bassée pour chacun des enjeux, et utilisés lors de la restitution.

Restitution orale du 23 novembre à la salle des fêtes de la Motte-Tilly

Il s'agissait d'une première restitution orale, où l'ensemble des acteurs rencontrés étaient conviés, nous permettant ainsi d'obtenir un premier retour sur notre travail. Cet évènement a été l'occasion de déterminer s'il n'y avait pas d'éventuelles omissions dans le panel d'acteurs rencontrés et si les paroles recueillies étaient représentatives des divers entretiens de la semaine.

Pour une animation dynamique et emblématique des entretiens vécus, nous avons fait le choix de présenter les enjeux de cette manière :

- Chacun des trois groupes présentait les différents enjeux sur le territoire,
- un enjeu était énoncé par un des étudiants, debout,
- l'un après l'autre, les membres du groupe les illustraient à l'oral par des verbatims de manière scénique. L'utilisation des verbatims nous a par ailleurs permis d'animer la restitution sous une forme originale, moins formelle et invitant à la discussion.

Ce premier retour a été l'occasion de compléter notre diagnostic, et ainsi d'amorcer la dernière partie de notre travail : la prospective.

Cette troisième étape de la grille IDPA, tournée vers l'avenir, permet d'analyser la manière dont chaque personne audité envisage le futur et d'établir les différents scénarios tendanciels (positifs ou négatifs) qui se dégagent. Ces projections permettront d'aborder la dernière partie de cette grille, permettant de définir les actions à mettre en place.



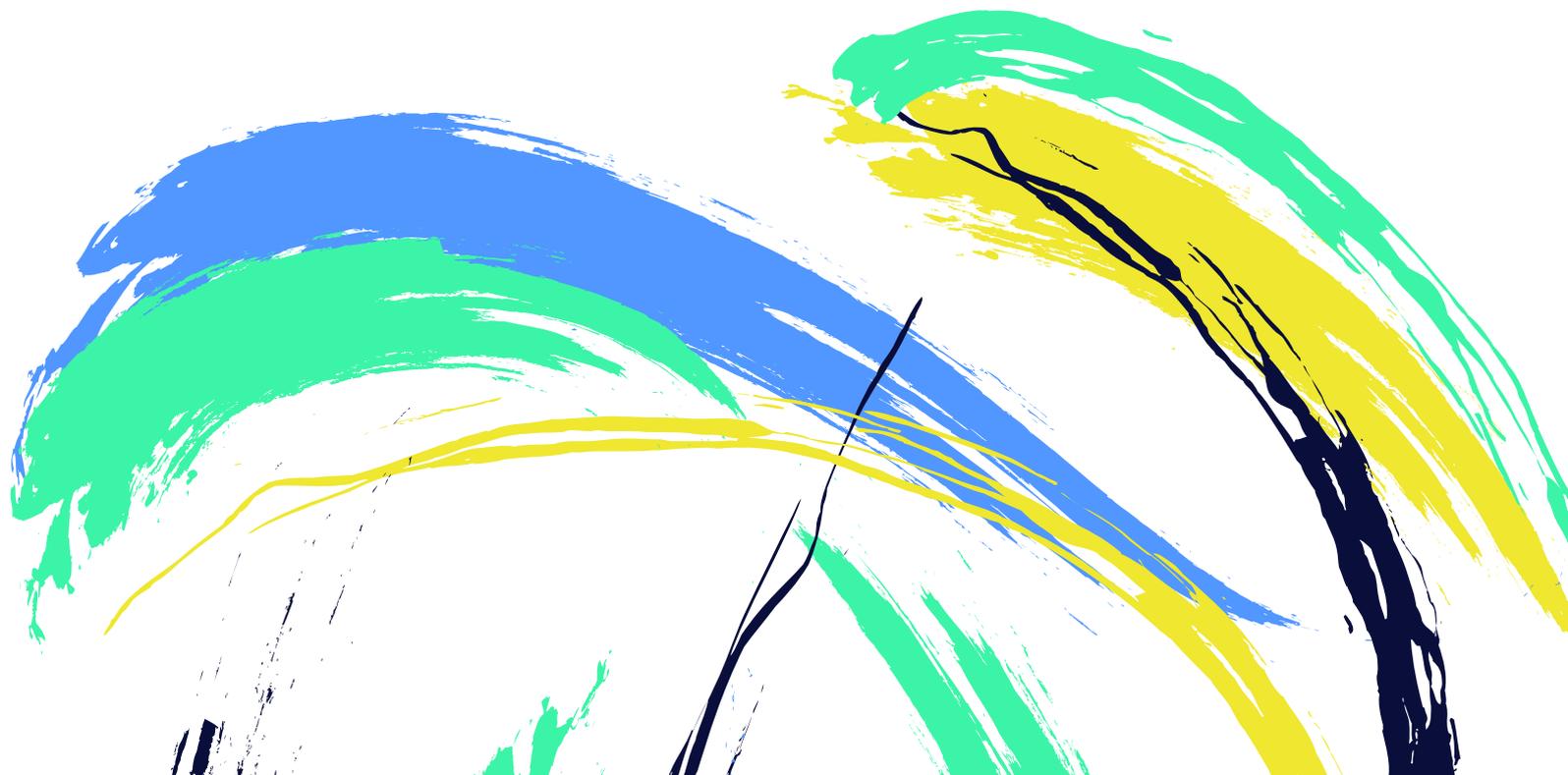
Restitution orale de l'enquête terrain à la salle des fêtes de la Motte-Tilly. © G. Even.

Les résultats des entretiens réalisés

En quoi l'eau et les milieux aquatiques font-ils qualité pour les territoires et quelles sont les préoccupations sur leur devenir ?

Les éléments de réponse aux premières questions posées lors des entretiens permettent dans un premier temps d'évoquer l'attachement que les personnes rencontrées éprouvent vis à vis de l'eau et des milieux aquatiques, fréquentés ou connus. Avec les perceptions, est aussi recherché en quoi et comment l'eau et les milieux aquatiques contribuent à la qualité du territoire. Sont ensuite abordés les points de préoccupation en lien avec ces aspects. Plus largement il s'agit d'identifier des intérêts communs pour l'eau et les milieux aquatiques, voire de faire ressortir des enjeux jusqu'ici mal identifiés.

Il nous semble important de garder les paroles des acteurs et actrices interrogé.e.s qui figurent dans la suite de ce rapport, en italique après chaque paragraphe. Nous avons d'abord traité les trois zones étudiées séparément, puis nous proposons d'en dégager des aspects communs.



En quoi et comment les personnes rencontrées sont-elles attachées à l'eau et aux milieux aquatiques ?

Ces informations sont obtenues en interrogeant les personnes sur ce qui compte le plus pour elles en matière d'eau et de milieux aquatiques dans leur vie quotidienne et en quoi cela contribue à la qualité de leurs territoires.

Nogentais

Dans le Nogentais, la Seine et ses paysages représentent l'identité du territoire et en sont des éléments structurants. L'eau participe à la qualité de vie en apportant sérénité et inspiration notamment avec l'intimité que procurent les berges naturelles. L'enjeu est donc de maintenir cette qualité de vie autour de la Seine ainsi que les activités (loisirs, professionnels) qui en découlent. Une vie sociale autour de l'eau s'est mise en place notamment grâce aux activités de loisir : pêche, aviron, baignade et accessibilité de la Seine pour les promenades.

"La Seine, c'est le charme de Nogent."
(Acteur du tourisme)

"Être au bord de l'eau est une respiration pour moi. Juste regarder les herbiers en mouvement dans l'eau !" (Acteur du tourisme)

"On se sent libre sur l'eau !" (Association)

"Il existe une sorte de tranquillité de la Seine qui lave l'esprit" (Habitant)

"L'eau est un enjeu vital" (Acteur économique)

"La Seine est pour nous un sujet stratégiquement important" (Acteur économique)

"La Seine procure une vraie qualité de vie du territoire, l'eau est source de vie et d'activité économique" (Acteur économique)

Outre les activités de loisir, la Seine a aussi façonné le nogentais par le développement d'activités économiques qui confèrent un avantage au territoire. Les activités sont nombreuses et toutes dépendantes de la Seine dans une certaine mesure : la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine, l'agriculture, les carrières, l'industrie papetière, le transport fluvial ou encore les services d'hébergement touristique. La Seine est donc la colonne vertébrale du territoire pour tous les acteurs, qui y sont tous attachés d'une manière ou d'une autre.

Bassée-Montois

Pour une grande majorité des personnes interrogées, l'omniprésence de l'eau et des milieux aquatiques confère au Bassée-montois une identité particulière à laquelle les habitants sont attachés. Ces milieux font parties intégrantes des paysages locaux, ils en sont des marqueurs très importants, structurant ainsi le cadre de vie des habitants de cette zone géographique. La Seine, tout en étant très présente, n'est pas nécessairement au centre des milieux aquatiques perçus. Ainsi, de nombreuses personnes ont évoqué les lacs de gravière, la zone humide de la forêt alluviale, les bras morts de la Seine, etc. comme éléments tout aussi essentiels au territoire.

"Au milieu de ce paysage il y a de l'eau qui coule. Il y a toute une végétation, qui n'est pas la même plus loin. Cela fait partie d'un ensemble. Cela agrmente le paysage (...) Elle fait partie de mon paysage actuel." (Association)

"Dans le quotidien, on est entouré de flotte, c'est magnifique mais c'est inquiétant aussi. Quand l'eau veut passer quelque part c'est inarrêtable."
(Acteur touristique)

"Ce qui est joli, c'est que cela attire une faune et une flore exceptionnelles. Dans le coin, il y en a toujours autant." (Acteur économique)

L'eau est omniprésente sur cette zone géographique, on la retrouve aussi bien en surface au niveau des lacs et rivières que sous terre à travers ses différentes nappes phréatiques. Le Bassée-Montois est régulièrement soumis aux inondations qui font intégralement partie de la vie des populations. En outre, cette grande quantité d'eau permet d'être utilisée pour l'irrigation et la distribution d'eau potable. La Bassée ne manque pas d'eau, et ses habitants y voient là une sécurité face aux changements climatiques à venir.

"Les gens de la Bassée vivent avec les inondations."
(Pompier)

"L'eau, cela rapproche. Lors d'un épisode d'inondations en 2018, j'avais emménagé depuis un an, je ne connaissais pas mes voisins. Je partais tôt et je revenais tard. La route était coupée, on s'est retrouvés à côté, il y a eu du bon."
(Habitant)

Malgré la forte présence de l'eau et des milieux aquatiques, le peu de vie sociale autour de l'eau a été énoncé régulièrement au cours des entretiens. Tout en pratiquant néanmoins certaines activités (promenade, course à pieds, pêche, etc.), les habitants du territoire souhaitent y retrouver plus de lieux de loisirs et d'oisiveté où ils pourraient se retrouver pour aller se baigner, pratiquer des sports nautiques (aviron), etc.

"Il manque tout l'aspect loisirs sur l'eau."
(Acteur économique)

"Les gens doivent se rencontrer autour de cette ressource (eau) qui (...) amène du lien social. L'eau a cette faculté de rassembler." (Habitante)

Provinois

Pour une majeure partie des acteurs interrogés, l'eau constitue un élément central du paysage dans le Provinois, qui lui procure tout son charme. Pour certains, il s'agit d'un élément dominant.

"Ici l'eau est présente partout, c'est troué partout."
(Acteur de la pêche)

L'eau forme également une identité passée, plus ou moins re-mobilisée. Les habitants interrogés qui ont grandi dans le Provinois racontent leurs souvenirs d'enfance autour de l'eau. Une habitante buvait l'eau de source de la fontaine riante à Provins et jouait près du lavoir.

"J'aime l'aspect historique à travers l'eau : les tanneurs, les lavoirs etc." (Association culturelle)

De nombreux acteurs interrogés nous ont parlé de la beauté des rivières et des petits cours d'eau dans le Provinois. L'eau procure du charme au paysage. Contrairement à la Bassée-Montois et au Nogentais, la Seine est peu évoquée par les acteurs interrogés. Ils décrivent surtout la beauté de la Bassée, des forêts alluviales, des noues, des étangs, des cours d'eau de Provins.

"Cours d'eaux sympathiques et torrents comme à la montagne." (Syndicat de rivière)

"L'eau sculpte le paysage." (Réalisatrice)

Beaucoup considèrent que la vie sociale est principalement présente au niveau de Provins à travers le tourisme médiéval, mais qu'une autre forme de vie sociale est présente au niveau des cours d'eaux de l'ensemble du Provinois. Certains pratiquent des activités liées à l'eau comme la pêche, les balades à pied ou à vélo le long des cours d'eau, les baignades dans les lacs, les fêtes près des étangs. Ces activités constituent un enjeu important dans le Provinois.

"Il y a beaucoup de coins sauvages magnifiques mais les touristes, ils viennent pour Provins !"
(Commerçant)

"On allait se baigner avec les copains dans les sablières. Vous vous rendez-compte ?"
(Agriculteur)

Les milieux aquatiques procurent un avantage économique dans le Provinois à travers deux activités : la pêche et l'agriculture.

"Les pêcheurs reviennent nous voir et ils sont fidèles, et ils ont de l'argent donc on les incite à revenir." (Acteur touristique)

Ces différents points de vue permettent de faire ressortir plusieurs éléments constitutifs de l'attachement des personnes rencontrées à l'eau et aux milieux aquatiques ainsi que leur contribution à ce qui fait la qualité des territoires de Bassée-Voulzie (voir tableau 1).

Toutes les personnes rencontrées ont donné à l'eau et aux milieux aquatiques une place centrale dans leur appréciation de leur territoire, la seule différence tenant à la place plus ou moins importante faite à la Seine, ou aux autres milieux aquatiques (comme les étangs). L'eau et les milieux aquatiques sont appréciés à travers leurs dimensions esthétiques, les ambiances procurées mais aussi la saisonnalité hydrique et la flore et la faune présentes. Elles ont aussi rappelé le rôle social des espaces d'eau et leur attachement aux activités "sur" et "autour" de l'eau. Cette omniprésence de l'eau conduit à la considérer comme abondante.

A l'inverse, le rôle de l'eau comme facteur économique est différemment perçu, plus industriel dans le Nogentais, plus agricole et touristique en Bassée-Montois et Provinois.

	NOGENTAIS	BASSÉE-MONTOIS	PROVINOIS
L'eau comme identité, marqueur du paysage, cadre de vie	Notamment à travers la Seine. Beauté naturelle des berges, intimité avec la Seine.	La zone de la Bassée confère cette identité à l'ensemble de la communauté des communes du Bassée-Montois.	Identité passée, plus ou moins re-mobilisée. Provins surnommé "Petite Bruges". Les milieux aquatiques sont moins dominants.
La Seine, colonne vertébrale ?	La Seine est centrale pour les Nogentais.e.s.	une Seine fortement présente, mais il y a aussi les lacs de gravière, la zone humide de la forêt alluviale, les bras morts, etc. qui sont centraux dans le territoire.	Beauté des rivières et petits cours d'eau. La Seine est peu évoquée ici. Évoquent la Bassée, la forêt alluviale, les noues, les étangs, les cours d'eaux de Provins.
Une vie sociale autour de l'eau	Loisirs : pêche, aviron, baignade, ... Vers une Seine plus accessible ?	Peu de vie sociale autour de l'eau, mais quelques activités : balade, footing, pêche, peu de baignade.	Pêche, balade à pied, à vélo. Baignade dans les lacs des sablières. Les étangs : lieu de fête pour les jeunes. Propositions de circuits de balades passant dans la Bassée.
Avantages économiques portés par l'eau	Service, transport, tourisme, refroidissement de la centrale nucléaire, agriculture et irrigation, gravière.	Moins d'avantage économique évoqué, sauf pour les carriers et les agriculteurs.	Pêche et agriculture (voie navigable). Enjeu d'un développement économique local autour de la pêche.
Une abondance de l'eau	L'eau est en quantité importante, utilisée abondamment pour l'agriculture.	La vie est rythmée par les inondations. Il y a de l'eau de surface, et des nappes avec points de captage. Cette grande quantité permet l'irrigation et une eau potable abondante.	Au cours de l'année, mais pas forcément en été. Zone perçue comme la plus sèche de la Bassée-Voulzie.

Tableau 1. Contributions de l'eau et des milieux aquatiques à la qualité des territoires.

Les préoccupations des habitant.es vis-à-vis de l'eau et des milieux aquatiques

Un des objectifs des questions sur les préoccupations liées à l'eau et aux milieux en général et dans leurs territoires, est d'amener les personnes à interroger leur place dans le développement des territoires et commencer à se projeter dans leur devenir. Un des points du questionnaire portait sur ce que les personnes pensaient des grands projets en cours. En les interrogeant sur des points précis, des lieux précis, il s'agit de constater si ces préoccupations sont les mêmes, selon les personnes, les territoires, les activités, ou au contraire, si des différences se dégagent.

Nogentais

Les pressions sur la Seine et ses cours d'eau opérées par les industries, l'agriculture et le transport sont pointées du doigt. Ces pressions ont un impact sur les espaces naturels et les milieux aquatiques, et donc sur leur biodiversité, notamment par la pollution que ces activités produisent. La pollution visible est un élément qui interpelle les personnes interrogées, tout comme la disparition d'espèces ou le changement de sexe de certains poissons. La qualité de l'eau, en tant qu'eau potable et en tant que cours d'eau (la Seine et ses cours d'eau), est donc une préoccupation majeure dans le Nogentais. La qualité de l'eau potable pose problème pour un certain nombre d'acteurs qui s'interrogent sur sa potabilité et boivent, pour beaucoup d'entre eux, de l'eau en bouteille.

"L'eau est un grand défi si on veut avoir une eau de bonne qualité, il ne faudrait plus avoir de résidus !" (Acteur du tourisme)

"La Seine est une trame bleue pour les animaux"
(Elu)

"Les pesticides, ça ruisselle dans la Seine"
(Acteur économique)

La quantité de l'eau est aussi une préoccupation, notamment en ce qui concerne la gestion des barrages, des lacs réservoirs et des écluses. En ce sens, il existe un flou tant sur qui gère l'eau en termes d'eau potable que sur qui gère la Seine en tant que cours d'eau.

"C'est la disponibilité en eau pour la population. D'abord un enjeu vital en quantité et qualité pour les populations." (Forestier)

La quantité de projets individuels nuit à leur visibilité et ne favorise pas l'émergence de projets communs. Les acteurs ont l'impression de ne pas être entendus alors qu'ils se sentent concernés par la gestion de l'eau et de potentiels projets commun.

"Ils adorent agrandir les sablières, nous pas !" (Elu)

"Les études d'impact sont bidonnées." (Naturaliste)

"Il faut qu'on arrête de raisonner par territoire. Chacun pour soi ce n'est pas possible. Tout le monde bricolait dans son coin sans vision en aval ou en amont." (Elu)

Enfin, le tourisme n'apparaît pas comme une inquiétude pour le territoire mais plutôt comme une activité économique qui pourrait potentiellement être développée.

"Si on fait du tourisme local proche, ça serait quand même pas mal." (Association)

Bassée-Montois

Le fort attachement des habitant.es à l'eau et aux milieux aquatiques induit une inquiétude face à la transformation passée, actuelle, et à venir de cet espace. De nombreuses interrogations émergent dans la mesure où il y a peu de connaissance partagée sur le Bassée-Montois, personne ne sait réellement ce qu'il s'y passe. En outre, il n'y a pas de garantie de la compatibilité des actions entreprises entre elles. Les transformations du territoire ne sont pas forcément maîtrisées. Les habitant.es sont principalement préoccupés par la qualité écologique des cours d'eau qui s'est

fortement dégradée au cours des 20 dernières années. Ceci se traduit dans la diminution de certaines espèces de poissons, et dans les fortes concentrations en nitrates dans l'eau potable. De manière générale, l'agriculture conventionnelle inquiète car elle est principalement responsable des pollutions des milieux. Pourtant les agriculteurs et agricultrices se sentent incompris.e.s par les habitant.e.s, selon eux ils ne polluent plus comme avant. C'est la pollution antérieure qui serait responsable de la qualité de l'eau actuelle, et il y aurait donc un manque de compréhension et d'information entre citoyen.ne.s sur la question de l'eau.

"Depuis les années 80 avec les pollutions agricoles dues aux intrants, les sols sont épuisés, donc on met toujours plus d'intrants et ça se répercute sur les cours d'eau. On n'ose plus manger le cresson dans le ruisseau, quand on voit qu'il n'y a même plus de poissons (épinoches, écrevisses)."

(Habitants)

"Il faudrait qu'il y ait plus de communication pour les habitants, ils ne sont pas assez au courant des produits utilisés par les agriculteurs." (Elu)

Outre l'agriculture, les gravières et sablières sont vues par la population comme un facteur majeur de changement du paysage. La Bassée est une zone criblée de bassins d'extractions. Les habitants le perçoivent comme broyé, avec une diminution des terres émergées et une augmentation des zones en eau. En plus de cette mise en eau permanente du territoire, l'urbanisation parfois mal contrôlée accentue les effets de ruissellement, et donc perturbe potentiellement les cycles d'inondations.

"Il y a des endroits où je n'ose même plus aller, car j'y ai vu des beaux paysages mais depuis, cela a été broyé." (Acteur institutionnel)

"Le territoire du Bassée-Montois se réduit comme peau de chagrin (...) Ce ne sera plus qu'un grand lac." (Chasseur)

"Les eaux montent désormais là où elles ne devraient pas. J'ai toujours connu des inondations mais auparavant elles étaient prévisibles, liées aux saisons. Désormais il peut y avoir une montée des eaux due à une urbanisation mal contrôlée."

(Pompier)

Le bien fondé des grands projets d'aménagement en eux-mêmes et la réalité des retombées pour le territoire donnent lieu à des avis et appréciations nuancées, variables.

À propos de la prolongation de la mise à grand gabarit de la Seine, les avis sont contrastés. Certains pensent que ça va drainer l'eau dans la Bassée et donc donner lieu à moins d'inondation, ce qui pourrait conduire à un amenuisement de la forêt alluviale, pourtant constitutive de l'identité du territoire et si chère à l'écologie de la région. D'autres personnes pensent au contraire que le grand gabarit sera responsable de plus d'inondations, et qu'à vouloir maîtriser l'eau cela créera forcément des problèmes.

En ce qui concerne le casier pilote écreteur de crue, certaines catégories d'acteurs se distinguent. Les personnes directement concernées par sa création (agriculteurs avec du foncier dans le casier) ont un avis très négatif sur sa mise en place. Ils ont la sensation que ce casier n'est là que pour éviter les inondations à Paris et qu'il ne leur apportera donc rien. Toutefois, s'il doit se faire, ils espèrent fortement que ça n'impactera en rien leur activité agricole. Les avis des élus sont mesurés, avec une certaine résignation, préférant faire sans, mais comme il aura lieu, l'idée est de s'appuyer dessus pour développer le tourisme vert (création d'une véloroute). Finalement, ces grands projets se présentent comme une opportunité économique pour le territoire, mais ils demeurent une source d'inquiétude pour les habitant.e.s, notamment en termes de préservation de la biodiversité et de milieux naturels.

“Le casier pilote ne sera pas forcément antinomique avec la biodiversité. Cela dépend comment il sera fait. Je suis plutôt opposé au projet de grand gabarit qui risque d’aggraver les inondations.” (Association)

“Avec le grand gabarit, ça va drainer dans la plaine et diminuer les inondations et les crues. Mais c’est un gros problème pour la biodiversité des zones humides et de cette forêt alluviale.” (Association naturaliste)

“C’est du grand n’importe quoi. L’eau ne peut pas être canalisée, elle a besoin d’être où son courant l’emmène, l’eau a son cours à elle, c’est déplorable de vouloir tout maîtriser.” (Acteur touristique)

De plus, la compréhension du fonctionnement de l’écosystème et hydrosystème de ce bassin de la Seine est essentielle pour pouvoir en assurer une gestion durable. L’ensemble des projets qui émergent sur cet espace pourraient avoir des conséquences inattendues tant qu’il est impossible de prévoir les réactions de l’environnement face aux aménagements.

“On ne sait pas de quoi est fait demain. Il n’y a plus de vision à très long terme. On sait davantage ce qu’il se passe dans le monde que sur le territoire. On manque d’informations, les politiques eux mêmes ne savent pas très bien.” (Association culturelle)

“Je peux penser ce que je veux, cela ne changera rien au projet. Sans vraiment de protestation, c’est comme ça. Il faut un interlocuteur qui ferait le poids.” (Chasseur)

“Les nouveaux points de captage d’eau vont baisser le niveau de la nappe, et ça aura forcément des conséquences sur l’écosystème en surface. D’où le grand intérêt de comprendre le fonctionnement de l’hydrosystème.” (Association environnementale)

Enfin, le manque d’information cristallise l’action citoyenne, qui a du mal à trouver sa place dans ce territoire et qui conforte encore le Bassée-Montois dans sa vision de “territoire servant”.

Provinois

Dans le Provinois, une grande majorité des personnes interrogés n’est pas satisfaite par le goût de l’eau de robinet, souvent décrite comme javellisée. D’autres évoquent un impact néfaste de l’eau de robinet sur leur santé.

“Dégueulasse.”

(mot exprimé par plusieurs acteurs interrogés)

“C’est infect.” (Archéologue)

“Elle sent trop la javel.” (Acteur touristique)

Ils n’ont également pas confiance en la qualité de l’eau du Provinois. Ils estiment que l’eau de robinet et des cours d’eaux est polluée en raison du ruissellement des eaux des terres agricoles chargées en produits phytosanitaires et des rejets des usines. Ils sont préoccupés par le fait que l’agriculture conventionnelle (monoculture de blé avec l’utilisation d’intrants) soit le modèle agricole dominant dans le Provinois.

“Il y a un gros problème avec l’atrazine.” (Étudiante)

“La moindre de parcelle de terre est utilisée pour de grandes cultures et je pense qu’à terme cela risque de poser un vrai problème, la pollution de l’eau par les pesticides !” (Acteur associatif)

“On voit qu’ils versent 2-3 tonnes de traitement. Tout le monde se fait la même réflexion, ça fait chier de manger ça.” (Habitants)

“L’eau n’est pas très propre au niveau des pesticides.” (Acteur associatif)

“Tous les cours d’eau sont pollués.” (Habitante)

“La ville de Paris finance des animateurs agricoles pour les accompagner mais c’est très peu positif : il y a une inflexion du nitrate mais une augmentation des pesticides.” (Gestionnaire)

“Il y a des restrictions pour les femmes enceintes.” (Habitant)

“Paris a l’eau qui est propre, et nous on a l’eau de la Seine.” (Étudiante)

Les activités économiques ayant été peu identifiées, hormis l'agriculture et le tourisme, une partie des Proinois interrogés se dit préoccupée par le développement d'un tourisme de masse, dont une mauvaise gestion de l'affluence sur les points de pêche. Certains acteurs ayant des activités liées à l'eau (pêcheurs, promeneurs...) nous ont fait part d'une dégradation de l'entretien et d'une augmentation des déchets le long et/ou dans les cours d'eaux.

"Ils ont mis des poubelles mais personne ne passe les ramasser (...) ils viennent faire la fête et ils laissent toutes leurs poubelles sur place."
(Acteur économique)

Certaines personnes interrogées sont également préoccupées par le prix de l'eau potable, et craignent une hausse des prix avec le nouveau syndicat.

"On paye, et surtout pour de l'eau qui n'est même pas potable."

"On nous pique notre compétence, notre pognon (...). On avait l'eau la moins chère du canton."

"Non seulement on n'utilise plus notre eau mais en plus on la paye plus cher."
(Habitant.e.s du Proinois)

Certains acteurs interrogés ont également la sensation que la gestion de l'eau échappe aux acteurs du territoire du fait de la perte de contrôle de la situation. Ils craignent une mainmise de certains acteurs de l'eau, comme Véolia et une mainmise de Paris sur la distribution de la ressource.

"On aurait pu s'en passer, mais par solidarité on est obligé de suivre le mouvement. Tant pis, on paiera et c'est tout."

"Piquer les compétences des maires pour les donner à des autres entités qui coûtent cher et qui nous coûtent cher. On en pâtit de ça."

"Les députés votent parfois n'importe quoi et c'est nous qui ramassons les miettes."
(Habitant.e.s du Proinois)

La plupart des personnes interrogées questionne l'exactitude de l'information fournie sur la qualité de l'eau à Provins. Un habitant a même évoqué l'idée de rendre public et bien visible le seuil de potabilité de l'eau du robinet.

"C'est pas très démocratique ce qui se passe ici."
(Habitant)

De multiples acteurs craignent l'artificialisation des sols à proximité des cours d'eaux qui accentue le ruissellement de l'eau.

"Rien ne retient l'eau, plus les haies." (Habitant)

"Il faut arrêter de construire sur des zones inondables." (Syndicat de rivière)

"Il y a une zone en descendant la côte où les arbres ont été abattus, c'est dommage, les arbres ça filtre l'eau." (Acteur associatif)

En ce qui concerne le changement climatique (sécheresse et quantité d'eau disponible), nombreuses sont les personnes qui en ont parlé, mais les avis sont très mitigés. Certains craignent une multiplication du nombre de sécheresses face à une irrigation agricole qui se maintient, d'autres une augmentation de la température de l'eau. Ces acteurs ont modifié leurs habitudes de consommation pour économiser l'eau et ils dénoncent le fait que des agriculteurs ne prennent pas en compte la rareté de l'eau l'été, en arrosant même en période de restriction d'eau.

"Avec le réchauffement climatique, c'est soit trop d'eau, soit pas assez." (Habitant)

"Je suis passé au goutte à goutte pour mon jardin."
(Acteur économique)

Il reste que certaines des personnes rencontrées n'ont pas forcément d'avis. Les personnes interrogées qui font l'aller-retour Paris-Provins pour travailler la semaine préfèrent se reposer en restant chez eux le week-end.

"L'eau je n'y ai pas vraiment réfléchi. Je n'ai pas le temps, je travaille du lundi au samedi." (Habitant)

Cette seconde partie aboutit à des résultats plus divers et plus contrastés sur ce qui préoccupe les personnes rencontrées (voir tableau 2), en commençant par constater que l'eau ne donne pas forcément lieu à des préoccupations précises (alors qu'elle contribue pour tous à la qualité de leurs territoires).

Un point cependant commun porte sur la préoccupation vis à vis de la qualité de l'eau, d'abord de l'eau potable pour les trois territoires, et de l'eau des milieux aquatiques pour le Nogentais. Ces inquiétudes sont associées aux pressions précises (dont agricoles) à l'origine de la dégradation de la qualité de l'eau potable et des milieux aquatiques.

Un deuxième point commun est l'absence d'inquiétude énoncée face au changement climatique, au moins en termes de manque : l'impression d'une abondance de l'eau évoquée précédemment étant certainement le facteur explicatif. Il reste que sont évoqués de possibles conflits d'usage (entre méthanisation et productions céréalières). En revanche les personnes sont sensibles aux variations hydriques, même si elles s'en inquiètent peu.

Les grands projets prévus (Grand gabarit, casier pilote, champ captant de la Bassée) provoquent des inquiétudes différentes entre Nogentais et Bassée Montois, tout en étant quasi méconnus des habitants du Provinois. Les habitants du Nogentais redoutent une artificialisation d'une Seine encore vue comme sauvage, là où ceux du Bassée-Montois craignent une dégradation des milieux aquatiques de la plaine alluviale.

Quant aux besoins d'information évoqués régulièrement, ils renvoient aux préoccupations principales énoncées : sur les grands projets dans le Nogentais et Bassée-Montois, sur la qualité de l'eau potable pour le Bassée Montois et le Provinois, avec sa gestion et son prix.



Berges de Seine, Marnay-sur-Seine. © M. Pirony

	NOGENTAIS	BASSÉE-MONTOIS	PROVINOIS
Qualité de l'eau	La Seine et les milieux aquatiques sont décrits comme pollués, plus que l'eau potable, avec une inquiétude sur la disparition d'espèces, la modification du sexe des poissons. La qualité de l'eau potable inquiète aussi.	La qualité médiocre de l'eau potable est préoccupante, mais celle des cours d'eau et notamment des têtes de bassin l'est aussi.	Un mauvais goût ; des nitrates dans l'eau : situation préoccupante pour la santé.
Prix de l'eau	Pas préoccupés par le prix de l'eau.	Le nouveau syndicat va probablement faire augmenter les prix sur certaines communes.	Le prix de l'eau potable pourrait augmenter avec le nouveau syndicat. Il y a une main-mise de certains grands acteurs sur le territoire (Véolia, Paris).
Changement climatique ?	Aucune préoccupation sur la quantité d'eau. Le changement climatique n'inquiète pas.	Le changement climatique n'inquiète pas les habitants qui ne craignent pas les sécheresses. Ils ont l'impression qu'ils ne peuvent pas manquer d'eau, mais inquiétude face au cycle des inondations de plus en plus perturbé. Les besoins en eau pourraient aussi augmenter avec la méthanisation, (compétition avec les productions alimentaires ?).	Augmentation des sécheresses estivales et du besoin en irrigation agricole, mais une forme de déni face à ces changements qui semblent un peu loin des préoccupations actuelles de la population.
Tourisme	Pas d'inquiétude sur le tourisme.	La situation touristique est à développer, mais une peur d'un tourisme de masse. Volonté de berges plus sauvages, tout en ayant des aménagements pour pouvoir investir les cours d'eau et la Seine.	Sortir du tout médiéval, diffuser les touristes dans l'ensemble du territoire, mais limiter une trop forte fréquentation : inquiétude de voir ce territoire sous l'emprise d'un tourisme massif.
Reconnexion avec une nature perdue	A travers l'aspect paisible des cours d'eau et des espaces naturels environnants et par la baignade.	/	A travers les cours d'eau.
Les grands aménagements	Les acteurs économiques y sont favorables. Les habitants ne semblent pas vraiment préoccupés et pas forcément au courant.	Les habitants se sentent pris en étau, et ne voient pas toujours comment ces aménagements peuvent être réellement bénéfiques au territoire.	Ne semblent pas connus. En revanche inquiétude sur l'urbanisation et le risque de ruissellement.
Pressions sur la biodiversité	Les pressions sur la biodiversité autour des milieux aquatiques sont nombreuses (agriculture, industrie, transport) et inquiètent les habitants.	Pressions à travers les modifications du paysage (trous des carrières, grands projets)	/
Manque d'information	Sur les grands projets.	Sur les pollutions agricoles, et sur les grands aménagements.	Sur la gestion de l'eau potable et la pollution de l'eau.

Tableau 2. Bilan des préoccupations évoquées autour de l'eau et des milieux aquatiques.

Attentes et scénarios

Attentes et scénarios possibles pour l'eau et les milieux aquatiques des territoires de la Bassée- Voulzie

Le temps pris au début des entretiens pour identifier avec les personnes enquêtées la part de l'eau et des milieux aquatiques dans le développement des territoires, puis dégager les préoccupations partagées ou non par l'ensemble des habitant.e.s, a permis ensuite de les interroger sur leurs attentes et leurs visions des futurs de l'eau et des milieux aquatiques possibles dans leurs territoires.

Une première attente d'une partie des habitants rencontrés porte sur plus d'information et de communication, vue comme une première étape pour pouvoir engager de futurs projets communs (1). L'eau, les milieux aquatiques, et les milieux humides confèrent aux territoires une identité particulière à laquelle les acteurs du territoire sont extrêmement attachés. Une attente partagée par l'ensemble des personnes enquêtées concerne la préservation et l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques et des visions du futur où les évolutions des pratiques agricoles jouent une place centrale (2). Enfin, l'eau et les milieux aquatiques trouvent une place relativement importante dans les futurs développements des territoires, même s'ils donnent lieu à des visions différentes (3).

Des attentes d'information, de sensibilisation et de communication, en préalable à tout projet commun

La gestion de l'eau et les grands projets d'aménagement suscitent beaucoup d'interrogations, face auxquelles les gens disent disposer de peu d'information et de réponses peu convaincantes. Les acteurs du territoire de la Bassée s'accordent à penser qu'il y a un manque d'information sur les évolutions actuelles et avenir du territoire et s'interrogent parfois sur le bien fondé et les retombées effectives des grands projets d'aménagement. Afin de fonder un projet commun sur le territoire, ils souhaiteraient être sensibilisés à l'environnement et au fonctionnement des hydro-systèmes, et communiquer entre eux afin de mieux se comprendre, partager leurs connaissances et décloisonner leurs actions.

Un manque d'information sur les évolutions du territoire

Les habitants de la Bassée ressentent une réelle frustration de par le fait qu'ils se sentent impuissants face aux décisions prises en termes d'eau dans la Bassée, et n'ont pas l'impression d'avoir accès au cercle de décision. Cette frustration est accompagnée d'une confusion sur le fonctionnement de l'eau et de sa gestion dans le territoire.

"Je me sens impuissante de partout, mais si je vote écologiste ils ne vont rien pouvoir faire face aux gens qui ont le pognon et le pouvoir.

J'aimerais de la vraie transparence. [...] Le casier pilote je n'en ai jamais entendu parler."

(Acteur touristique)

Afin d'exprimer un réel projet commun autour de l'eau, les habitants ont besoin d'avoir plus d'informations sur les grands projets de leur territoire.

La connaissance est manquante, segmentée, et nécessite des éclaircissements. Les habitants souhaiteraient plus de transparence sur les grands projets d'aménagement comme le futur casier pilote, mais aussi sur la gestion de l'eau, les acteurs impliqués, le circuit de l'eau potable, ou sur le fonctionnement des échanges nappes rivières avec l'action amont des grands barrages.

"L'eau pourrait fédérer : le monde de l'eau est complexe. Il peut permettre de toucher les gens, à condition de les informer plus qu'ils ne le sont à l'heure actuelle." (Acteur associatif)

"Personne n'est capable de savoir comment on peut réaménager, à part les bureaux d'études payés par les carriers. Il n'y a pas eu d'étude pour savoir si le casier pilote et le grand gabarit étaient compatibles." (Elu)

"Dans nos manifestations ceux qui viennent, ce sont les Parisiens qui ont des résidences secondaires. Mais c'est les gens du coin qu'on devrait intéresser !" (Association culturelle)

Ainsi, les habitants des trois territoires de la Bassée se sentent directement concernés par la gestion de l'eau et souhaiteraient avoir plus d'informations afin de petit à petit regagner un pouvoir de décision dans ce domaine. Certains souhaiteraient qu'on leur donne la parole sur les questions de gestion de l'eau. D'autres, souhaiteraient que l'on mette en place d'autres formes de participation.

"Personnellement, je ne me vois pas prendre la parole devant les politiques sur ces sujets là, mais ça me plairait qu'on me donne l'occasion d'exprimer mes idées au travers d'autres formes de participation, ou via un intermédiaire".

(employée d'un camping)

Certains souhaiteraient que l'on crée des lieux d'information sur l'eau et sa gestion, où ils pourraient se référer à des spécialistes de la question afin de mieux comprendre la question de l'eau.

Une volonté de sensibilisation et de formation à l'environnement et au fonctionnement de l'eau dans le territoire

Les habitants souhaitent être plus sensibilisés à l'environnement et acquérir de réelles connaissances sur le fonctionnement des hydro-systèmes. Ceci leur permettrait de mettre en oeuvre une réflexion commune plus facilement, et d'exprimer ensemble un véritable projet de territoire.

« Pourquoi faire d'autres choses si on ne respecte pas ce qui est en place ? Le plus important c'est qu'on fasse de la sensibilisation. C'est bien d'avoir des projets mais il y a déjà un état des lieux à maintenir. » (Habitant)

"Il est important d'intégrer la Seine dans les visites, de lier patrimoine culturel et naturel, de faire projet commun en sensibilisant à la découverte du milieu aquatique" (Acteur associatif)

"Les nouveaux points de captage d'eau vont baisser le niveau de la nappe, et ça aura forcément des conséquences sur l'écosystème en surface. D'où le grand intérêt de comprendre le fonctionnement de l'hydrosystème."
(Association environnementale)

Le territoire de la Bassée-Voulzie et l'eau qui le traverse sont très chers aux habitants. La connaissance du fonctionnement du territoire semble être un scénario dans lequel les habitants se sentiraient plus investis dans sa protection et son développement et plus aptes à participer à sa gestion.

Une nécessaire communication entre acteurs

Les habitants et acteurs de la Bassée-Voulzie ont besoin de se comprendre entre eux, de s'écouter, de s'informer sur la place de chacun dans ce territoire. Le manque de communication se ressent dans bien des domaines, et notamment dans l'agriculture. L'agriculture conventionnelle inquiète les habitants, tandis que les agriculteurs se sentent incompris et souvent mal jugés.

"Il faudrait qu'il y ait plus de communication pour les habitants, ils ne sont pas assez au courant des produits utilisés par les agriculteurs." (Elu)

"Les gens comprennent de moins en moins le métier d'agriculteur. Aujourd'hui les gens sont éloignés de l'agriculture, donc après c'est à nous d'expliquer comment on fait, comment on agit, comment on travaille. Il faudrait que les gens se renseignent vraiment sur notre métier pour nous comprendre."
(Agriculteur)

Les acteurs interrogés nous ont fait part de leur volonté de créer des lieux de rencontre où ils pourraient être ensemble, afin de décloisonner leurs actions et de faire entendre leurs expériences et leurs opinions. Ils ressentent pour beaucoup ce besoin d'espace de dialogue et de débat.

"Les gens ont besoin de lieux de convivialité, surtout dans nos petites villes" (habitant)

Les attentes et les scénarios en matière de préservation de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques

Il existe un fort attachement à l'eau, aux milieux humides et aux paysages d'eau en particulier la Seine qui structure le quotidien, la vie économique, les loisirs, le patrimoine, les souvenirs. Cependant, il n'est pas certain que la société dans son ensemble accepte leur place dans le territoire et l'importance qu'ils pourraient y avoir.

A partir de nos entretiens, nous avons pu entrecroiser des attentes communes aux trois territoires et des mêmes visions de leur futur.

Ainsi, on relève sur les trois territoires des attentes en matière d'amélioration de la qualité de l'eau potable, des milieux aquatiques et des têtes de bassin, et ceci en lien avec une transformation des pratiques et du modèle agricole.

"J'aimerais une nature propre, sans les pesticides"
(Acteur touristique du Bassée Montois)

"L'eau n'est pas très propre à cause des pesticides. Il faut réguler au niveau de l'agriculture."
(Acteur économique)

"L'agriculture intensive et le manque d'entretien des cours d'eau présentent une grande menace."
(Habitant)

"C'est un grand défi l'eau. Si l'on veut avoir une grande qualité, c'est un défi pour ne plus avoir de résidus de phytosanitaires. L'enjeu c'est de rendre l'eau vraiment potable."
(Acteur touristique du Nogentais)

Dans le Bassée-Montois et dans le Nogentais, une autre attente est de préserver l'état naturel, de laisser un fonctionnement libre de la Seine (inondations comprises).

"C'est un patrimoine à préserver, je pense surtout à l'aspect écologique." (Acteur touristique)

"La Bassée est une zone inondable, mais l'environnement est prévu pour." (Élu)

L'un des scénarios envisagé est une évolution, une transition de l'agriculture actuelle, notamment avec moins de peupleraies au profit de plus de pâturage, moins de céréales au profit de plus de culture de chanvre, ainsi que la valorisation des zones humides en réserve.

"Il faudrait dédensifier les peupleraies pour y faire pousser de l'herbe. Cela permettrait de tout avoir, pâturage et peupliers." (Agriculteur)

Un autre scénario vise la santé des milieux humides et naturels qui dépendent beaucoup du travail des agriculteurs.

"On devrait respecter l'agriculture, faire attention aux engrais, qui ont des impacts sur l'eau de la région. On devrait avoir un respect de la nappe. On doit faire très attention à la qualité de l'eau ici." (Acteur industriel)

Les avis sont cependant partagés sur la définition d'un modèle agricole de demain pour le territoire. Le futur de l'agriculture sur le territoire de la Bassée est abordé par les acteurs rencontrés sur deux sujets : la question du modèle agricole et celle du développement de certaines activités comme la méthanisation. Sur ces deux sujets, aucun ne fait consensus entre les personnes interrogées. Il n'est donc pas possible de dégager de scénario commun sur cette question.

Pour certains acteurs rencontrés, l'avenir passe par une réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et par le développement d'une filière biologique, quand d'autres ne perçoivent pas l'agriculture conventionnelle comme une source de pollution. Un agriculteur bio rencontré réfléchit toutefois à l'opportunité qu'un renforcement des connexions avec le Grand Paris pourrait permettre, en termes de création d'une filière biologique maraîchère à destination de la forte demande parisienne. Une filière structurée autour de paniers de légumes ou de nouvelles activités afin de développer certains emplois agricoles selon certains agriculteurs rencontrés :

"C'est [La Bassée] un bassin d'expansion des crues, que certaines parcelles sont cultivées peut être mais on a plus d'intérêt à les laisser en prairies et développer le pastoralisme"

"On est à deux pas de Paris, les consommateurs sont prêts pour avoir des produits de proximité"
(Agriculteur du Bassée-Montois)

La question du développement d'un secteur autour de la méthanisation divise également. Pour certains acteurs rencontrés, utiliser de l'eau pour irriguer une culture entièrement dédiée à la méthanisation n'est pas une solution envisageable dans ce territoire où la ressource en eau est perçue comme rare dans certaines parties.

"C'est aberrant, c'est la boule de neige, on court toujours vers plus de revenus, c'est aberrant de consacrer autant de terre pour faire ce genre de chose. Alors qu'il y a Paris à côté avec une grande demande de circuit court"
(Agriculteur du Bassée-Montois)

Pour d'autres, il s'agit d'un levier de développement économique du territoire.

Des projets de développement des territoires autour de l'eau et des milieux aquatiques

Un souhait partagé de voir le territoire se développer

Les attentes des acteurs rencontrés gravitent autour d'une attente majeure qui est le développement du territoire. L'idée partagée est donc de s'appuyer sur l'eau pour engager une transformation des secteurs existants, afin de permettre au territoire de se développer, et de faire bénéficier la population de ce développement. En effet, il est revenu de façon récurrente, en particulier lors des entretiens dans le Bassée-Montois que ce territoire ne bénéficiait pas aujourd'hui de sa relation avec Paris.

*"La Seine-et-Marne, c'est la poubelle de Paris."
"La région est pourvoyeuse de matériaux pour Paris." (Agriculteur du Bassée-Montois)*

"En vue de la construction du casier pilote, l'Agence de l'Eau rachète tous les terrains qui se présentent pour aménager une zone de rétention importante. Les cultivateurs vont déchanter. Le premier critère dans la gestion des inondations a toujours été ne pas noyer les voies sur berges à Paris. La relation avec la capitale est déséquilibrée."

"Tout le monde subit... C'est sûr, [même si on parlait], on ne nous entendrait pas..."
(Acteur associatif)

Les scénarios proposés visent tous à permettre un développement du territoire, en termes économique mais également de lien entre les populations. Ces scénarios, s'ils sont parfois partagés par plusieurs acteurs ou territoires, comportent de nombreuses nuances. Leur point commun est cependant de faire de l'eau le facteur essentiel pour engager cette dynamique.

Le souhait de voir le territoire se développer, notamment avec des créations d'emplois, est fait par rapport à la situation actuelle:

"Re-dynamiser le territoire c'est ce que tout le monde espère, mais on ne voit pas vraiment comment. Les trois quarts des gens travaillent à Paris. C'est des galères pas possible quand il y a une grève. Le travail à domicile est quasiment impossible. On met plusieurs heures pour se rendre à Paris. Il n'y a pas assez de travail dans le territoire." (Acteur associatif)

L'eau, au coeur des scénarios, mais pas de scénario unanimement partagé

L'eau sous de multiples usages (usage économique, voie navigable, usages récréatifs et sportifs, eau potable) est ainsi au cœur des scénarios envisagés par les acteurs. Toutefois, sa place varie selon les acteurs.

Une conviction très largement partagée est que l'on peut miser sur une plus grande place à l'eau comme levier d'un développement complémentaire. Cela devrait se faire en associant les qualités spécifiques de ces territoires (tranquillité, simplicité, place de la nature, éco-responsabilité) tout en travaillant les opportunités offertes par la relative proximité avec la métropole francilienne et les potentialités de l'axe Seine.

Cependant, bien que l'eau soit présente dans l'ensemble des scénarios, aucun scénario abouti n'est véritablement partagé par tous les acteurs du territoire. Les acteurs se retrouvent donc autour d'attentes (développement du territoire / place importante de l'eau / ouverture du territoire) mais pas unanimement autour de scénarios.

Deux axes de scénario se dessinent au regard des réflexions partagées par les personnes interrogées:

(1) Un relatif consensus sur le développement d'une offre d'éco-tourisme centrée sur l'eau et les milieux aquatiques, d'abord pour les habitants afin de recréer du lien entre les populations et de favoriser la réappropriation du territoire par celles-ci. Le développement d'un éco-tourisme, qui doit cependant rester de taille limitée, est perçu comme un moyen de préserver le commerce local.

(2) Des positions beaucoup plus clivées sur les autres possibilités de développement économique (grands projets, méthanisation, agriculture..). L'eau semble toutefois être perçue comme un axe de développement important, quels que soient les scénarios envisagés.

L'écotourisme comme mode de développement des territoires

Apparu il y a une quarantaine d'années, l'écotourisme devient de plus en plus populaire aujourd'hui et il constitue en effet l'une des attentes des habitants de la Bassée. Démarche touristique engagée en faveur du développement durable, il vise à préserver la biodiversité et les réserves naturelles d'une zone naturelle. Ce type de tourisme permet d'allier a priori le développement économique d'une région avec le respect des milieux biophysiques, chose que les habitants de la Bassée affectionnent particulièrement.

Les habitants voient dans l'écotourisme un moyen de recréer un lien entre eux et la Seine notamment par la création de zones de loisirs.

Il s'agit en effet de pouvoir permettre la baignade ainsi que la navigation de petites embarcations (barques, avirons, petits bateaux). Cela permettrait aux habitants de pouvoir se réapproprier le territoire, parfois méconnu.

"L'eau devrait faire le lien avec les urbains, développer un tourisme vert et raisonné."

(Agriculteur)

Cependant, les habitants s'accordent à penser que le tourisme doit rester limité pour éviter de dégrader le milieu naturel dans lequel ils vivent, le but étant ainsi de préserver tout en mettant en valeur l'eau et les milieux aquatiques. Ainsi, les exemples cités précédemment seraient une manière douce d'exploiter le cours d'eau de la Seine en limitant les effets négatifs.

"C'est un patrimoine à préserver, je pense surtout à l'aspect écologique."

(Acteur touristique du Nogentais)

L'écotourisme pourrait permettre le développement économique de la région grâce à la création ou la pérennisation d'emplois locaux non délocalisables tout en préservant l'environnement.

"Nous on a notre expérience à vendre : il y a un fleuve, une vallée, une histoire et on peut faire des trucs rigolos (kayak, balade à dos d'âne), on a la gastronomie (cidrerie, miel), dans la Bassée la différence c'est la Seine [...]";

"Faut qu'on structure, nous notre chance c'est qu'on valorise l'économie locale [...] nous on veut garder quelque chose d'authentique, de privilégié, promouvoir le terroir des gens, et non le tourisme de masse (pas de parking, ni d'aquacenter, y a déjà quelqu'un là-haut qui le fait très bien avec deux grandes oreilles [Disney])." (Acteur touristique)

Néanmoins, les scénarios diffèrent selon les acteurs. Dans le Nogentais, les habitants aimeraient pouvoir faire de la Seine un lieu de rencontre notamment, mais également voir se créer une véloroute qui permettrait de pouvoir pédaler le long des cours d'eau. De plus, l'écotourisme n'est pas toujours pensé pour un public parisien : celui-ci peut se faire en lien avec le Provinois, la Seine-et-Marne. Dans le Bassée-Montois il est rappelé que c'est la Seine elle-même qui fait l'attractivité de la région et que c'est ce qu'il faut exploiter. Les pêcheurs voient une possibilité de partage des berges, une partie leur étant réservée, et l'autre pouvant être dédiée aux touristes et aux autres loisirs.

"Il est important d'intégrer la Seine dans les visites, de lier patrimoine culturel et naturel, de faire projet commun en sensibilisant à la découverte du milieu aquatique"

(Association nogentaise)

Également, le tourisme pourrait rassurer les commerces déjà existants qui seraient préservés grâce à une fréquentation plus élevée. En effet, si la Seine attire, il faut donc l'exploiter pour augmenter l'attractivité des commerces existants. Ceux-ci se sentent aujourd'hui en danger par le manque d'affluence et d'attractivité de la région. Un tourisme plus élevé attirerait les potentiels kayakistes, nageurs, promeneurs etc. vers les restaurateurs, vendeurs et hôteliers de la région. Cela doit être fait avant que d'autres structures, appartenant à de grands groupes, se révèlent intéressées par le potentiel de la Bassée et ne l'exploitent au détriment des commerçants locaux.

D'autres pistes de développement, envisagées mais moins fédératrices

D'autres pistes de développement du territoire sont envisagées par les acteurs. Toutefois, nous avons pu constater un clivage beaucoup plus marqué, lié notamment aux relations avec les autres territoires et l'aménagement de la Seine.

La nécessaire ouverture du territoire

Le développement du territoire est tout d'abord perçu sous l'angle de l'ouverture du territoire aux espaces voisins. La plupart des acteurs rencontrés sur les trois zones d'étude affichent une volonté d'ouvrir le territoire :

*« Il faut s'ouvrir, se fermer c'est mourir »
(Journaliste)*

Toutefois, ces propos sont tempérés par d'autres acteurs, qui souhaitent voir le territoire se développer, mais dans une certaine mesure, afin de limiter par exemple la pression de l'urbanisation ou celle des carrières. Certains points de vue vont même jusqu'à développer l'idée d'un territoire « réservé » aux habitants (agriculteur du Bassée-Montois).

Des avis divergeants sur les grands projets et les pistes de développement qui en découlent

D'autres acteurs estiment que le développement, en particulier économique, passe par la réalisation des grands projets. Cette idée est notamment soutenue par les acteurs industriels du territoire. Dans un scénario de réalisation du canal grand gabarit, certains acteurs du nogentais espèrent voir croître le trafic de fret logistique fluvial :

"Le canal grand gabarit Bray Nogent, nous permettra de dopper le trafic fluvial à partir de la petite Seine, ce qui permettra d'avoir des bateaux de 2500 tonnes, améliorant la compétitivité et la productivité." (Acteur industriel nogentais)

Cette vision est toutefois nuancée par d'autres acteurs pour qui ces débouchés ne peuvent être intéressants que dans le cadre de produits travaillés, et non d'envoi de semences ou granulats bruts. En effet, si le territoire cherche à se développer, pour de nombreux acteurs il s'agit de ne plus faire office de fournisseurs de matières premières pour Paris, mais d'apporter une valeur ajoutée aux produits exportés. Le développement du fret fluvial est également perçu comme une ouverture vers de nouveaux marchés. Des acteurs du Nogentais et du Bassée-Montois espèrent tirer profit de la mise en place du grand gabarit, en captant une partie de la dynamique de développement du Grand Paris. Les marchés franciliens seraient ainsi facilement accessibles aux carriers, mais également pour d'autres débouchés de matériaux biosourcés (chanvre) ou de produits agricoles.

En Bassée-Montois, plusieurs acteurs ont affirmé que le canal grand gabarit permettrait d'alléger les routes de campagne des camions venant chercher la production des carrières, ce qu'ils perçoivent positivement en raison des risques que cette circulation routière fait peser aujourd'hui (pollution, risque d'effondrement de pont, chaussées abîmées). Ce scénario prévoit donc le développement de l'emploi dans certains secteurs. Pour autant, certains acteurs, du Nogentais notamment et de la Bassée montois apportent des nuances à ce scénario. Un développement du fret fluvial aurait pour conséquence de diminuer les activités de loisirs et de plaisance sur la Seine, activités promues dans le premier scénario de développement d'un écotourisme centré sur l'eau.

Certains acteurs perçoivent aussi ces aménagements comme une menace pour certains secteurs d'activité actuels :

"C'est antinomique, ils disent que ça va créer de l'emploi mais vu le tonnage, les petits marinières vont sûrement mettre la clef sous la porte."

(Acteur associatif)

La réalisation des grands projets d'aménagement de la Seine fait l'objet d'importants clivages au sein des acteurs rencontrés. Certains acteurs rencontrés acceptent les grands projets par forme de fatalité, considérant qu'ils se feront contre leur avis, mais espèrent en échange capter le maximum de développement économique : si des projets qui bénéficient à Paris doivent être acceptés, alors le territoire doit voir en retour un développement économique. Sur ces grands projets, les attentes des acteurs sont très différentes et mitigées.

"On prévoit la pratique à pied et à vélo des pistes cyclables sur les digues du casier. On essaye de valoriser cet aménagement, qui se fait quoi qu'il en soit, donc autant en profiter. Mais bon, s'il n'avait pas été là ça aurait été mieux [rires]."

(Acteur public)

Quand une partie des personnes interrogées en Bassée-Montois s'y opposent, certains secteurs espèrent bénéficier des infrastructures, en particulier du canal à grand gabarit :

« L'eau est pour nous un élément stratégique à développer » ; "la Seine est pour nous un outil, un vecteur de transport à valoriser."

(Acteur industriel nogentais)

D'autres manifestent une opposition sur l'un et/ou les deux projets, en espérant les voir abandonnés.

« Personne n'est capable de savoir comment on peut réaménager, à part les bureaux d'études payés par les carrières. Il n'y a pas eu d'étude pour savoir si le casier pilote et le grand gabarit étaient compatibles. » (Acteur public)

Parmi les multiples raisons liées à cette opposition, la réalisation de ces grands projets n'est pas envisageable, car elle implique une artificialisation du territoire et de la Seine croissante qui n'est pas souhaitable : déjà particulièrement canalisée, il ne faudrait pas l'artificialiser davantage. Selon ces acteurs, la réalisation de projets d'aménagement constituerait une menace pour la biodiversité du fleuve et de ses abords, pour la préservation des espaces naturels et la libre circulation de l'eau. Ce scénario s'oppose également à toute volonté de voir des berges de Seine renaturées comme certaines personnes de la pêche le réclament. Pour d'autres, il est important d'entretenir et d'amplifier les aménagements des bords de fleuve :

"L'entretien des chemins de halage serait une bonne chose. D'ici dix ans, il y aura un effondrement de la berge. On ne pourra plus y marcher. Leur aménagement serait utile."

(Pompier)

Des divergences profondes sur les différentes possibilités d'évolution des activités économiques présentes sur le territoire

Ces divergences sont perceptibles au sujet de l'exploitation des ressources sur le territoire. C'est par exemple le cas concernant l'activité et le devenir des carrières. Dans le Bassée-Montois certains acteurs souhaitent l'arrêt des carrières, d'autres prônent davantage un changement de méthode de production.

"Il faut préparer l'après-sable."

Pour autant, ces scénarios soulignent implicitement la nécessité de désenclaver les territoires, et d'aller au-delà des découpages administratifs.

Désenclaver les trois zones: une nécessité pour permettre le développement du territoire autour de l'eau

La Seine et la Voulzie traversent trois territoires : le Provinois, le Bassée-Montois et le Nogentais. Si chacun semble ne pas toujours se sentir concerné par les deux autres, il est néanmoins nécessaire que ceux-ci coopèrent. En effet, ces cours d'eau les traversent tous les trois, sans se fier aux frontières administratives. L'eau reste un enjeu commun.

Pour de nombreux acteurs rencontrés, la gestion future de l'eau en termes d'information et de gouvernance est importante à définir, car beaucoup se sentent dépossédés de cette gestion. Avoir une gestion commune de l'eau entre les trois zones d'étude permettrait de dépasser les clivages liés aux frontières administratives, et de renforcer des points communs entre les zones. Cela permettrait de trouver des solutions communes aux situations qui les affecteraient de manière directe ou indirecte pour aussi pouvoir bénéficier de sa richesse et de celles des autres territoires limitrophes.

Les scénarios et attentes des acteurs rencontrés soulignent implicitement la nécessité de désenclaver les territoires, et d'aller au-delà des découpages administratifs, et l'eau peut être un moyen de dépasser ces clivages :

“Pour l'eau, nous devons travailler en inter-régional.” (Acteur associatif)



Centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine. © PA Morinaux



Fausse rivière de Provins © JY Daire

Attentes et scénarios

L'eau et les milieux aquatiques de la Bassée- Voulzie peuvent ils faire projet commun ?

Suite à l'analyse des résultats obtenus lors de nos enquêtes de terrain, nous sommes en mesure de proposer certaines recommandations ou points de vigilance quant aux objectifs à atteindre, aux actions et organisations à mettre en place pour y répondre, et aux chemins à emprunter pour permettre la réussite de ces changements. Ils correspondent aux retours communs à l'ensemble des personnes rencontrées dans la Bassée Voulzie.



Les priorités données à l'eau et à sa gestion par les acteurs rencontrés

Plusieurs objectifs ressortent comme prioritaires pour les habitants de tous les territoires, et pour tous les types d'acteurs : la qualité de l'eau potable, les paysages/la biodiversité, la vie sociale, et le développement économique/touristique.

À la demande d'une amélioration de la qualité de l'eau potable s'ajoute celle d'une meilleure connaissance de sa gestion. Il s'agira de donner confiance dans la qualité de l'eau du robinet et d'améliorer la transparence de sa gestion. Cela est particulièrement important actuellement avec les transferts de compétences et la fusion des syndicats de l'eau. Il y a aussi une demande d'information sur le circuit de l'eau dans la Bassée Voulzie, et plus particulièrement en Seine-et-Marne.

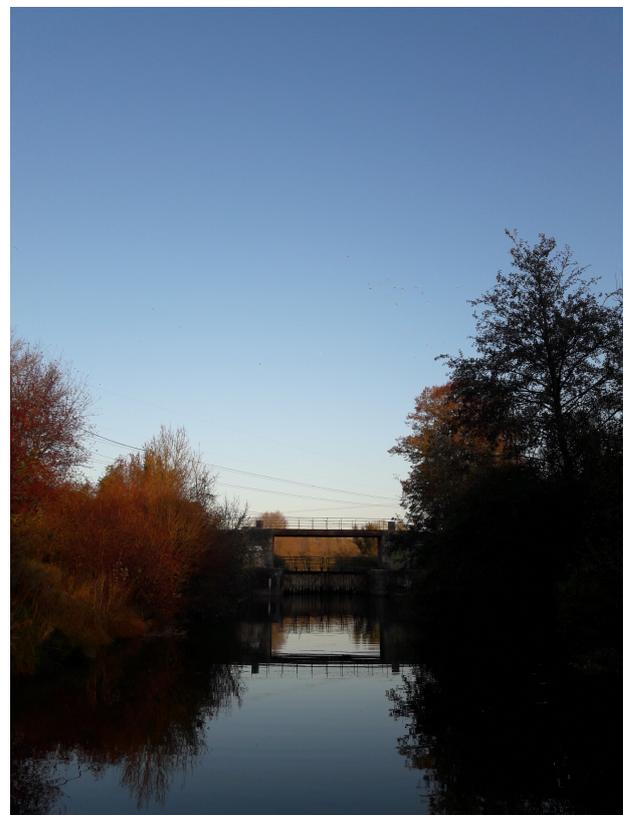
Il est indéniable que l'eau de surface, principalement la Seine, mais aussi les autres cours et points d'eau, constituent un élément structurant du paysage. Il conviendrait de conserver ces paysages liés à l'eau en l'état, et ce en limitant grandement tout changement de ces paysages. Il serait également souhaitable de mettre en place un plan pour une reconquête de la biodiversité qui est ressortie comme un enjeu du fait de l'érosion qu'elle connaît. L'objectif sera que les milieux biophysiques subissent le moins possible d'intervention humaine.

Durant nos travaux, il est apparu qu'aux cours des dernières années et décennies, la vie sociale autour de l'eau était davantage présente pour les habitant.e.s qu'elle ne l'est aujourd'hui. Il serait bienvenu de la retrouver, notamment à travers la création d'espaces de rencontre et de vie sur les berges de Seine et autres points d'eau.

Le développement des activités économiques est attendu pour bénéficier d'abord aux emplois locaux et remédier aux villes-dortoirs. Il y a une volonté d'autonomie économique du territoire, la création d'emplois locaux pour les personnes qui l'habitent afin d'être plus indépendants de Paris.

Dans ce cadre, des activités touristiques pourraient être développées, notamment grâce à des activités sur et autour de l'eau. Ce tourisme devrait principalement être local, en attirant les résidents du territoire de la Bassée Voulzie et un public francilien. Cela permettra également de participer au développement économique.

À partir de ces objectifs, nous pouvons recommander un certain nombre d'actions et d'organisations à mettre en oeuvre.



Ecluse sur le canal attenant à la Seine, Nogentais
© PA Morinaux

Les pistes d'action

Concernant les objectifs autour de la qualité de l'eau et de la potabilité, les actions doivent viser une meilleure information du circuit de l'eau et sa gestion. Les acteurs rencontrés attendent aussi la mise en place d'actions visant directement l'amélioration de la qualité de l'eau, son assainissement et son goût.

Une valorisation du paysage et de la biodiversité est possible à travers le développement de chemins de randonnées. Il est également envisageable de "figer" le paysage en utilisant les déblais du "Grand Paris", pour combler certains des étangs, vus comme des impacts paysagers des carrières (même si les conditions de ce réemploi suscitent un certain nombre d'inquiétudes). Un développement des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement est une autre réponse à ces questions d'érosion de biodiversité.

La création d'une Maison du Parc et celle d'une base de loisirs, pouvant accueillir de nombreux usages (pêche, promenade, sports sur l'eau, lieu de rencontre et de détente,...) sont proposées en réponse aux attentes de lien social et de développement touristique.

Toujours en matière de développement touristique, est attendue la mise en place d'un réseau d'offices de tourisme efficace, entre Provins, les 2 Morin et le Bassée-Montois, pour permettre une meilleure répartition des touristes et des activités et un développement homogène du territoire.

Pour le développement économique local, l'axe de la production agricole bio et de matériaux bio sourcés est à approfondir. L'idée est de faire du Bassée-Montois le "jardin bio de Paris".

L'organisation pour un bon déroulé des actions

La communication est un élément qui nous a été mentionné à de nombreuses reprises. Cette communication concerne aussi bien l'accès que la circulation et la diffusion de l'information, tant pour la qualité de l'eau potable, l'organisation de sa gestion, que le fonctionnement de la Seine et des acteurs qui interviennent dans sa régulation.

Au delà de la communication, un besoin d'appropriation des projets a aussi été mentionné. Cela pourra se traduire par des temps de concertation et de participation à organiser pour les différents projets d'aménagement.

Enfin il faudra penser à organiser les circuits des produits Bios (maraîchers, bio sourcés) pour permettre le développement et les retombées économiques attendues dans les territoires.

Les chemins à emprunter pour la réussite des changements à venir

Nous vous présentons maintenant des points de vigilance à prendre en compte dans la réalisation des projets futurs pour coller aux attentes des personnes rencontrées. Si les grands projets du territoire doivent se faire (grand gabarit, casier pilote), il faudra être particulièrement attentif à l'inclusion des habitants du territoire dans leurs bénéfices et retombées économiques.

Rejoignant cette idée de retombées locales, le développement économique incluant le volet touristique devra d'abord être au service des habitants de la Bassée Voulzie.

Il est important d'identifier et de rendre visible un acteur de l'eau potable qui soit un relai auprès des populations locales, vers qui elles puissent prendre l'habitude de se tourner pour être informées. La limitation des intrants agricoles est également à envisager avec les agriculteurs, afin de permettre le développement rapide des circuits agricoles courts et des productions bio sourcées.

Auteurs et autrices

Ce rapport a été réalisé par 21 étudiant.e.s de la promotion 2019-2020 du Master Bioterre :

Lauriane Alexis, Florent Antoine, Maïa Boutet, Timothée Carton, Julia Curez, Jean-Yves Dairé, Gilles Even, Pauline Fiacre, Faustine Honoré, Mathilde Josse, Amélie Lefébure, Amélie Le Mieux, Marie Lopez y Laso, Clara Marino, Jeanne Markatsch, Pierre-Adrien Morinaux, Marine Pirony, Andréa Poiret, Seif Saim, Sophie Sanchez, Mailys Schaller.

Projet mené sous la direction de Catherine Carré, Professeure de géographie, Université Panthéon-Sorbonne, avec l'aide de Jérôme Canivé (association ADREE) et d'Hervé Bredif (MCF Université Panthéon-Sorbonne).



Le groupe de travail : étudiant.e.s et professeurs réunis au gîte de, Mery-sur-Seine. © G. Even

Annexes

Annexe 1 : Liste des personnes rencontrées

19 personnes issues du milieu associatif

4 dans le Provinois

- Un membre d'une association de diffusion de la culture scientifique et de l'éducation au développement durable
- Le président d'une Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA)
- Le président d'une association de gestion et d'organisation du marché médiéval de Provins
- Un membre d'une association de randonnée

6 dans le Nogentais

- Deux animatrices techniques zones humides d'une association de protection de l'environnement
- Un chargé de mission naturaliste d'une association de protection de l'environnement
- Une chargée de mission Natura 2000 dans une Fédération de chasse
- Le président d'un club d'aviron
- Le conservateur d'un jardin botanique

9 dans le Bassée-Montois

- La présidente d'une association de pêche
- Un chargé de mission milieux aquatiques dans une Fédération de pêche
- Le président de l'association pour la gestion de la réserve naturelle de la Bassée (AGRENABA)
- Le coordinateur scientifique et technique de l'AGRENABA
- Une chargée d'étude et d'animation de l'AGRENABA
- La présidente d'une association de patrimoine et de culture
- Le président d'une association d'éducation citoyenne
- Le président d'une association de défense de l'environnement
- Un membre d'une association de chasse

11 personnes exerçant des activités de commerce, de restauration ou d'hébergement

4

dans le Provinois

- Le patron d'un magasin de pêche
- Le président d'un camping
- Le directeur d'un jardin pédagogique
- La patronne d'un PMU

4

dans le Nogentais

- La directrice d'un hôtel
- La directrice d'un café et de maisons d'hôtes
- La gérante d'une maison d'hôtes
- La gérante d'une crêperie

3

dans le Bassée-Montois

- Une employée de camping
- Deux gérants d'un gîte

8 personnes issues d'entreprises industrielles

2

dans le Provinois

- Un chargé de mission environnement dans une entreprise de matériaux de construction
- Une ingénieur études et projets assainissement dans une entreprise de gestion et de valorisation de l'eau, des déchets et d'énergie

4

dans le Nogentais

- Le directeur des transports d'une entreprise agroalimentaire
- Le chef de secteur d'une exploitation de carrières
- Le responsable technique d'une coopérative forestière
- Un membre d'une entreprise de manutention de Nogent-sur-Seine

2

dans le Bassée-Montois

- La présidente d'une exploitation de carrières
- Le directeur d'une entreprise de production et de vente de produits laitiers

8 personnes exerçant des activités agricoles ou forestières

3

dans le Provinois

- Les directeurs d'une ferme
- Le directeur d'une ferme pédagogique

5

dans le Bassée-Montois

- Un agriculteur
- Une agricultrice et présidente d'une association de protection du patrimoine naturel, environnemental socio-culturel de la Bassée
- Deux membres d'une coopérative d'activités agricoles et rurales
- Un expert foncier et agricole

21 habitants

4

dans le Provinois

- Une serveuse d'un café
- Une réalisatrice indépendante
- Un biologiste
- Un retraité

12

dans le Nogentais

- Le guide nature et pêche d'un château
- Un retraité
- 10 enfants d'un club d'aviron

5

dans le Bassée-Montois

- Une artiste peintre
- Une artiste peintre, illustratrice, animatrice d'art
- Deux propriétaires d'un moulin
- Un lieutenant pompier
- Un journaliste

24 personnes issues de collectivités locales, syndicats d'eau de rivière et offices de tourisme

10

dans le Provinois

- Le maire de Provins
- Un technicien rivière au Syndicat Mixte d'Aménagement des Bassins Versants Bassée Voulzie Auxence (SMBVA)
- La maire de Beauchery-Saint-Martin
- Le maire de Chalautre-la-petite
- Un fonctionnaire du Conseil départemental de Seine-et-Marne
- Un responsable des Espaces Verts
- Le directeur de Seine et Marne environnement
- Un archéologue du service départemental d'archéologie
- Le directeur d'un office de tourisme
- Le chef de l'agence Voulzie chez Eau de Paris

8

dans le Nogentais

- Le maire de Marnay-sur-Seine
- Le maire de Barbuise
- L'adjoint au maire de Marnay-sur-Seine
- L'adjointe au maire de Pont-sur-Seine
- Le chargé de mission méthanisation et bioénergies de la chambre d'agriculture de l'Aube
- Le chargé de mission eau et environnement de la chambre d'agriculture de l'Aube
- Un membre du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRNP) de Champagne Ardenne
- Une conseillère en séjour dans un office de tourisme

6

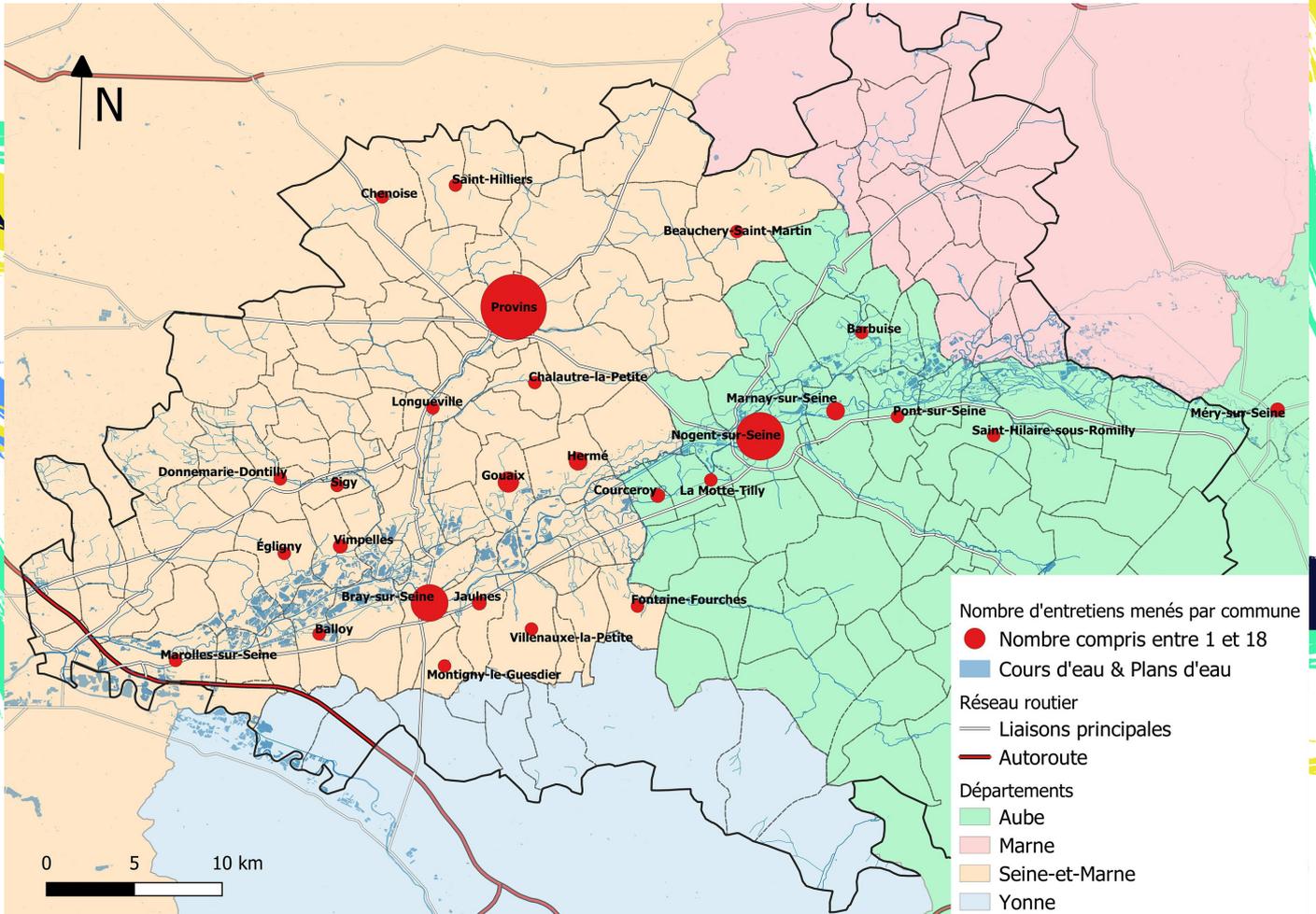
dans le Bassée-Montois

- Deux vice-présidents de la communauté de commune du Bassée-Montois
- La chargée de développement territorial de la communauté de commune Bassée-Montois
- La responsable pôle Développement, Tourisme, et communication de la communauté de commune Bassée-Montois
- Le maire d'Hermé
- Le maire de Bray-sur-Seine

6 personnes rencontrées en dehors du territoire

- La chargée de la plaine alluviale Bassée de l'Agence de l'eau Seine-Normandie
- Le député de l'Aube
- Une doctorante en géographie à l'Université Paris VII
- Un chargé Seine amont à Voies Navigables de France
- Deux membres de l'Agence Régionale de la Biodiversité Ile-de-France

Annexe 2 : carte des personnes rencontrées en Bassée-Voulzie



Annexe 3 : carte des trois territoires d'étude (Bassée-Montois, Nogentais, Provinois)

